

6.1. Présentation des terrains sportifs de l'arrondissement CDN—NDG

L'arrondissement CDN—NDG compte 79 terrains sportifs extérieurs sur son territoire. À priori, si le nombre de terrains sportifs extérieurs peut sembler élevé, il faut noter que parmi ceux-ci, bon nombre sont de propriété scolaire ou privée. Il est donc pertinent de souligner que des milliers d'heures d'utilisation dépendent d'ententes établies avec des tiers (propriétaires privés ou institutions publiques) et qui peuvent être modifiées en fonction des contextes ou des individus.

Plusieurs terrains municipaux ont été convertis ou rénovés au cours des dix dernières années grâce aux investissements de l'arrondissement CDN—NDG et de la Ville. Cependant, le portrait actuel de ces installations et équipements présente un ensemble vieillissant, vétuste et mal adapté aux réalités et aux besoins contemporains. Ce qui est souvent le cas pour les terrains scolaires.

6.1.1. Les types de terrains

Les terrains de soccer

L'arrondissement CDN—NDG compte 27 terrains de soccer; 15 terrains à 11 joueurs (dont 7 sont éclairés) 10 terrains à 7 joueurs (mini) et finalement deux terrains à 5 joueurs (micro) où se tiennent les activités composant l'offre de service élaborée par la DCSLDS et ses partenaires tels que les différentes commissions et associations sportives.

Le tableau 6-1 présente les terrains de soccer utilisés par l'arrondissement CDN—NDG en 2009.

Tableau 6-1 - Les terrains de soccer utilisés l'arrondissement CDN—NDG en 2009

Plateaux sportifs utilisés en 2009 - Soccer				
Installation	Composition du terrain	Propriétaire	Type de terrain	Éclairage
Centre sportif Côte-des-Neiges	Naturel	CSEM	(1) mini à 7	
Concordia	Synthétique Sherbrooke	Université	(1) grand à 11	X
	Synthétique Maisonneuve	Université	(1) grand à 11	X
de Kent	Synthétique	Ville	(1) grand à 11	X
de la Confédération	Naturel	Ville	(1) grand à 11	
Georges-Saint-Pierre	Semi-synthétique	Ville	(1) grand à 11	X
Gilbert-Layton	Naturel	Ville	(1) grand à 11	
	Naturel	Ville	(1) mini à 7	
	Naturel	Ville	(1) mini à 7	
Loyola	Semi-synthétique	Ville	(1) grand à 11	
	Naturel	Ville	(1) mini à 7	
	Naturel	Ville	(1) micro 5	
	Naturel	Ville	(1) micro 5	
MacDonald	Naturel	Ville	(1) mini 7	
Mackenzie-King	Naturel	Ville	(1) mini à 7	
	Naturel	Ville	(1) mini à 7	
Notre-Dame Loyola High	Synthétique	Privé	(1) grand à 11	X
	Naturel	Privé	(1) grand à 11	
	Naturel	Privé	(1) mini à 7	
Somerled (Marc-Favreau)	Naturel	CSDM	(1) mini à 7	
	Naturel	CSDM	(1) grand à 11	
Trenholme	Naturel	Ville	(1) grand à 11	X
Université de Montréal	Synthétique	Université	(1) grand à 11	X
Van Horne	Naturel	Ville	(1) mini à 7	
Westhill	Naturel	CSEM	(3) grand à 11	

Les terrains de balle

L'arrondissement CDN—NDG compte 13 terrains de balle dont cinq sont éclairés. Le tableau 6-2 répertorie les terrains utilisés par l'arrondissement CDN—NDG en 2009. À ce tableau s'ajoute le terrain de la Savane. Ce dernier n'est toutefois pas utilisé par les ligues ni préparé par la division des parcs et des installations. De plus, il est important de noter que le terrain Benny 2 est officiellement fermé depuis le début des travaux de construction du Centre sportif de Notre-Dame-de-Grâce.

Tableau 6-2 - Les terrains de balle utilisés par l'arrondissement CDN—NDG en 2009

Plateaux sportifs utilisés en 2009 - Baseball/balle molle			
Parc	Terrain éclairé	Sport possiblement praticable	Sport pratiqué
Benny 1		Baseball et balle molle	Balle molle
Benny 2		Baseball et balle molle	Balle molle
de la Confédération		Baseball	Baseball
de Kent 1	x	Baseball et balle molle	Balle molle
de Kent 2	x	Baseball et balle molle	Balle molle
Loyola 1	x	Baseball	Baseball
Loyola 2		Baseball	Baseball
MacDonald		Baseball et balle molle	Baseball
Nelson-Mandela	x	Baseball et balle molle	Baseball et balle molle
NDG		Baseball et balle molle	Baseball et balle molle
Trenholme	x	Baseball et balle molle	Baseball et balle molle
William-Bowie		Mini baseball	Mini baseball
William-Hurst		Mini baseball	Mini baseball

Les terrains de bocce et de pétanque

L'arrondissement CDN—NDG compte huit terrains de bocce répartis dans cinq parcs, dont sept à NDG et un seul dans le quartier de CDN. Toutefois, le parc Jean-Brillant, situé dans ce quartier, compte deux terrains de pétanque.

Tableau 6-3 - Terrains de bocce et de pétanque utilisés par l'arrondissement CDN—NDG en 2009

Plateaux sportifs utilisés en 2009 - Bocce et pétanque									
Installation	Quartier	Nombre de terrains	Sport pratiqué	Éclairage	Terrain couvert	Groupe		Nombre de membres	Horaire
						Ligue maison	Compétitif		
Parc de la Confédération	NDG	2	Bocce	x		x		Non déterminé	Pratique libre
Parc Georges-Saint-Pierre	NDG	2	Bocce	x	x	x	x	52	Lundi au dimanche de 18 h à 23 h
Parc Gilbert-Layton	NDG	2	Bocce	x		x	x	Environ 230	Lundi au vendredi de 18 h à 23 h
Parc Jean-Brillant	CDN	2	Pétanque	x	x	x		Non déterminé	Pratique libre
Parc Rosemary-Brown	CDN	1	Bocce	x		x		Non déterminé	Pratique libre
Parc William-Bowie	NDG	1	Bocce	x		x		Environ 35	Un groupe de jour et un groupe du lundi au vendredi de 19 h à 23 h

Les terrains de tennis

L'arrondissement CDN—NDG compte 22 terrains de tennis municipaux. Les terrains du parc Somerled ont été entièrement rénovés en 2002. Au printemps 2010, tous les terrains feront l'objet d'un nettoyage en profondeur et les fissures sur le terrain No 12 seront réparées.

Quant au parc de Kent, les 10 terrains ont été entièrement rénovés en 2009.

À ces terrains s'ajoutent les quatre terrains en terre battue du Tennis Notre-Dame-de-Grâce. Ceux-ci sont aménagés sur un lot de la Ville et l'arrondissement CDN—NDG a confié le mandat d'assurer l'offre de service et l'entretien au Centre communautaire Notre-Dame-de-Grâce, un club privé. Dans le quartier de NDG, des terrains de tennis sont également offerts au YMCA et dans deux autres clubs privés.

Tableau 6-4 - Terrains de tennis de l'arrondissement CDN—NDG

Plateaux sportifs utilisés en 2009 – Tennis			
Quartier	Installation	Nombre de terrains	Type de surface
CDN	Tennis de Kent	10	Dure
NDG	Tennis Somerled	12	Dure

Les terrains de basket-ball et de netball

L'arrondissement CDN—NDG compte cinq terrains extérieurs pour la pratique du basket-ball et un terrain de netball dans le quartier de CDN. Cinq de ces terrains sont situés dans des parcs alors qu'un terrain se trouve dans une cour d'école. Le quartier de NDG ne compte aucun terrain. Cependant, on retrouve au parc Georges-Saint-Pierre un poteau avec trois paniers.

Dans le cadre du réaménagement des installations sportives du parc de Kent s'étant déroulé en 2009, le terrain de basket-ball a été rénové et un terrain de netball y a été nouvellement aménagé. Le terrain situé à l'école Coronation, qui fait partie des installations couvertes par une entente entre la Ville et la CSEM dans le cadre de la construction du Centre sportif Côte-des-Neiges sur le terrain de la commission scolaire, a également été rénové en 2008.

Tableau 6-5 - Terrains de basket-ball et de netball de l'arrondissement CDN—NDG

Plateaux sportifs utilisés en 2009 – Basket-ball/Netball							
Installation	Quartier	Nombre de terrains	Nombre de paniers	Éclairage	Nombre de côtés clôturés	Pratique libre	Principaux utilisateurs
Cour de l'école Coronation (entente avec la Ville)	CDN	1	2	non	4 (cour d'école)	X	Jeunes fréquentant l'école pendant le jour, membres de la communauté philippine le soir, jeunes fréquentant le club de vacances du CSCDN l'été et autres jeunes du secteur
Parc de Kent	CDN	1 basket-ball	4	oui	3	X	Jeunes fréquentant la Maison de Jeunes de la CDN
		1 netball	2	oui	3	X	Membres de l'Association de netball Région 2
Parc de la Savane	CDN	1	2	oui	3	X	Jeunes du secteur Mountain Sights
Parc Georges-Saint-Pierre	NDG	0	3 (sur le même poteau)	oui	0	X	Jeunes du secteur et étudiants de l'école des métiers des Faubourgs-de-Montréal - annexe pavillon Saint-Raymond
Parc Mackenzie-King	CDN	1	2	oui	4	X	Membres des communautés philippine et noire
Parc Maurice-Cullen	CDN	1	3	oui	0	X	Résidents du secteur

Le parc de planche à roulettes

L'arrondissement CDN—NDG compte un seul parc de planche à roulettes situé dans le parc Benny. Le parc de planche à roulettes (skatepark) est composé d'une douzaine de modules différents adaptés à la pratique de la planche à roulettes, du vélo (de style « BMX ») et du patin à roues alignées. Il est également important de noter la présence d'un centre privé de planche à roulettes intérieur situé dans le quartier de NDG depuis plus d'un an.

Plus loin dans ce chapitre, nous présenterons le portrait des différents terrains sportifs extérieurs. Pour chacun des types de terrain, nous avons d'abord préparé une mise en contexte, décrit l'offre et la demande, résumé la stratégie d'intervention de l'arrondissement CDN—NDG et expliqué les programmes d'entretien et les normes d'utilisation. Pour chaque discipline, nous dressons le portrait général de la situation afin d'en tirer des constats et de formuler des recommandations. De façon générale, les constats portent d'abord sur la quantité des terrains et leur répartition sur le territoire, ensuite sur la qualité et les programmes d'entretien et, enfin, sur le soutien et le développement du sport.

Pour préparer ces portraits, la DCSLDS s'est basée sur les statistiques qu'elle compile annuellement sur l'utilisation des terrains sportifs ou encore la tenue d'événements publics (tournois). Idéalement, il faudrait ajouter toutes les activités ponctuelles à ce portrait puisqu'il nous est difficile d'illustrer le besoin pour la pratique libre.

6.1.2. Les différentes fonctions

Dans la préparation du portrait des terrains sportifs et leur évaluation, nous avons tenu compte, si applicables, des diverses fonctions suivantes :

- accueil et administration;
- alimentation;
- surface de jeu;
- chalet, vestiaire et bloc sanitaire;
- aire commune et circulation;
- gradins;
- lien avec un parc;
- sécurité;
- entreposage;
- éclairage;
- signalisation intérieure et extérieure.

6.1.3. Les modes de gestion

L'arrondissement CDN—NDG, en collaboration avec les différents organismes partenaires, prend en charge la majorité des responsabilités de gestion (planification, organisation, direction, contrôle) inhérentes à l'offre de services sur les terrains sportifs extérieurs. Les diverses responsabilités de gestion sont partagées entre plusieurs services internes de la Ville et de l'arrondissement CDN—NDG (Direction des immeubles, DCSLDS, Direction des travaux publics, etc.). Dans certains cas, notamment en ce qui a trait à l'offre de services en termes de soccer et balle molle, l'attribution des terrains

est principalement assurée par les commissions et associations sportives. La gestion de ces espaces et équipements comprend diverses fonctions : la programmation, l'animation des services et des activités, l'entretien courant et préventif de l'équipement, etc.

6.2. Les indicateurs

Le Plan directeur vise à établir les orientations que devrait prendre l'arrondissement CDN—NDG afin de consolider et de développer, si nécessaire, son réseau d'infrastructures. Aussi, pour éventuellement formuler les recommandations et constats appropriés, il fallait tout d'abord fixer un ou des indicateurs témoins permettant de comparer le réseau de l'arrondissement CDN—NDG à celui d'arrondissements ou de municipalités comparables.

Deux variables ont été retenues pour les terrains extérieurs, en fonction de la discipline sportive, soit le ratio population par terrain et le ratio clientèle des 5 à 19 ans par terrain. Ces ratios ont été calculés en tenant compte de l'ensemble des terrains utilisés. En effet, l'arrondissement CDN—NDG avait la possibilité d'intégrer deux autres terrains en zone scolaire, mais a choisi de les exclure en raison de leur piètre état.

Les indicateurs témoins ont été développés en quatre étapes. Premièrement, les divers ratios par terrain ont été fixés pour la Ville. Puisque neuf arrondissements sont issus de l'ancienne Ville, il paraissait essentiel de comparer l'arrondissement CDN—NDG à d'autres municipalités de la province d'une taille importante, mais appliquant des méthodes de planification différentes.

Deuxièmement, les mêmes ratios ont été fixés pour les villes de Gatineau, Longueuil, Québec et Sherbrooke. Enfin, les données de la Ville et celles des autres grandes villes ont été additionnées afin d'obtenir les indicateurs témoins utilisés à des fins de comparaison de l'arrondissement CDN—NDG.

Troisièmement, on a calculé l'écart (surplus, équilibre ou déficit d'installations) entre les indicateurs de l'arrondissement CDN—NDG et les indicateurs témoins. D'après les premiers résultats obtenus, il s'avère que la forte densité de la population pénalise significativement l'arrondissement CDN—NDG comparativement aux autres grandes villes, plutôt caractérisées par l'étalement urbain. Un facteur de pondération a donc été intégré pour corriger cet écart et tenir compte de la densité de la population dans la planification. Le facteur appliqué correspond au calcul suivant : la moyenne de la densité de population des villes de l'indicateur témoin (Montréal, Gatineau, Longueuil, Québec et Sherbrooke), divisée par la densité de la population de l'arrondissement CDN—NDG. Ainsi, la densité de population des villes de l'indicateur témoin correspond à 22,5 % de la densité de l'arrondissement CDN—NDG. Par ailleurs, en tenant compte de l'importance de la population de CDN—NDG en nombre absolu, le ratio obtenu (22,5 %) a été multiplié par deux pour pondérer de 46 % les ratios population par terrain et clientèle des 5 à 19 ans par terrain de l'arrondissement CDN—NDG.

Selon les circonstances, il pourrait s'avérer hasardeux de tirer des conclusions en se basant sur ces indicateurs. Au moment de rédiger les recommandations, il pourrait être nécessaire de tenir compte, pour chaque installation, des clientèles cibles, de leurs habitudes, de la facilité de déplacement sur le territoire, du tissu social, etc.

6.3. Portrait des terrains

6.3.1. Les terrains de soccer

Mise en contexte

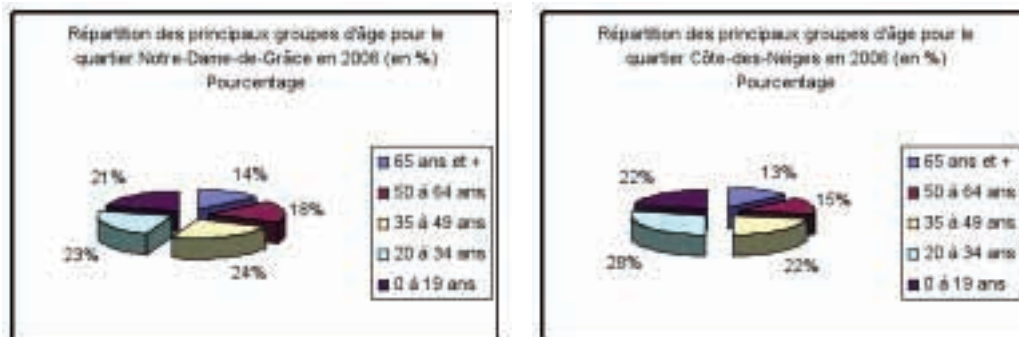
Historiquement, le développement du soccer au Québec fût grandement influencé par d'importantes vagues d'immigration. Ce sport, qui se pratique à moindre coût, réunit les gens partout dans le monde. Ainsi, en raison du profil sociodémographique très cosmopolite de l'arrondissement CDN—NDG, il est facile de comprendre l'enthousiasme toujours grandissant pour la pratique du soccer. Le rayonnement du Club de soccer montréalais l'Impact joue également un rôle en ce qui a trait à la popularité de ce sport. De plus, la tranche d'âge des 0 à 34 ans, dans laquelle se situe la majorité des joueurs de soccer, représente près de 50 % de la population de l'arrondissement CDN—NDG²².

La demande

La pratique du soccer a augmenté de façon considérable depuis la fin des années 1990. En 2009, on recensait 1 896 joueurs inscrits dans les clubs de soccer des quartiers de NDG et de CDN²³. À ce nombre s'ajoutent les pratiques libres du public, les ligues récréatives, ainsi que les équipes et ligues régies par le Bureau de réservations des plateaux sportifs de la Commission sportive Montréal-Concordia (offrant des services aux ligues pour adultes, aux organismes communautaires, aux réseaux scolaires et aux particuliers). Chaque année, l'arrondissement CDN—NDG doit refuser un bon nombre de demandes de location de terrains (ex. : ligue adulte femmes (compte environ 18 équipes), les Amis du soccer, (environ 28 équipes)) en raison de leur non-disponibilité et de la politique de non-duplication de l'offre de services.

Le tableau 6-6 présente les inscriptions de l'année 2009 des clubs de soccer de NDG et de CDN dans les différentes catégories. Il ne tient pas compte des ligues adultes, scolaires, communautaires, etc.

Graphique 6-1 Répartition des principaux groupes d'âge par quartier



- 22 Statistique Canada, recensement, 2006
 23 Association régionale de soccer Concordia, « Membership 2009 »

Tableau 6-6 - Inscriptions 2009 - Clubs de soccer de CDN et de NDG

Niveau	Âge	Club		Inscription		Catégorie	
		NDG	CDN	M	F	Ligue Maison (joueurs)	Compétitives
Locale	U-4	x	30	12	42		
Locale	U-5	x		83	48	131	
Locale	U-6	x		99	33	132	
Locale	U-7	x		104	37	141	
Locale	U-7		x	15	1	16	
A	U-8	x		16			16
Locale	U-8	x		93	51	144	
Locale	U-8		x	14	2	16	
Locale	U-9	x		60	34	94	
A	U-9	x		27			27
Locale	U-9	x		1	21	22	
Locale	U-9		x	16		16	
A	U-9		x	19			19
Locale	U-10	x		60	35	95	
Locale	U-10		x	6		6	
A	U-10	x		28	6		34
A	U-10		x	11			11
Locale	U-11		x	11		11	
Locale	U-11	x		54	35	89	
A	U-11	x		19	8		27
A	U-11		x	14			14
AA	U-11	x		18	1		19
Locale	U-12	x		22	47	69	
A	U-12	x		25			25
AA	U-12	x		14	15		29
Locale	U-13	x		36	35	71	
A	U-13	x		21			21
AA	U-13	x		13	12		25
Locale	U-14	x		28	23	51	
A	U-14	x		18			18

Niveau	Âge	Club		Inscription		Catégorie	
		NDG	CDN	M	F	Ligue Maison (joueurs)	Compétitives
AA	U-14	x			17		17
AAA	U-14	x		17	15		32
Locale	U-15	x		25	33	58	
A	U-15	x		1			1
AA	U-15	x		15	14		29
Locale	U-16	x		19	20	39	
AA	U-16	x		18	16		34
Locale	U-17	x		34	6	40	
A	U-17	x			17		17
AA	U-17	x		6	2		8
Locale	U-18	x		18	10	28	
A	U-18	x		2			2
AA	U-18	x		14	13		27
Locale	U-21	x		33	16	49	
A	U-21	x		14	15		29
AA	U-21	x		5			5
A	Senior		x		24		24
A	Senior	x		26	29		55
AA	Senior	x		15	11		26
AA	Senior		x		14		14
Total				1 237	728	1 360	605

L'écart de répartition des équipes selon les quartiers s'explique par le fait que le Club de soccer Côte-des-Neiges est relativement nouveau, tandis que l'Association de soccer Notre-Dame-de-Grâce existe depuis une trentaine d'années.

Le tableau 6-7 démontre l'évolution des inscriptions des clubs de CDN et de NDG, de 2007 à 2009.

Tableau 6-7 - Évolution des inscriptions - clubs de soccer NDG et CDN

Année	2007	2008	2009
Nombre de joueurs	2 042	1 981	1 896
Entraîneurs et moniteurs	261	179	204

Les données présentées ci-dessus démontrent une diminution du nombre d'inscriptions. Malgré tout, nous estimons que les besoins en matière d'équipement et du nombre d'heures d'utilisation des terrains ne peuvent qu'augmenter. Fort de l'expertise acquise à travers les années, le Club Notre-Dame-de-Grâce comptait déjà deux équipes AAA en 2009 auxquelles s'ajouteront deux autres équipes AAA en 2010. Il est important de mentionner que les exigences pour la tenue de parties de niveau AA et AAA sont plus élevées, notamment en ce qui concerne la qualité de la surface de jeu, la présence de douches et de vestiaires ou encore la disponibilité de salles pour les arbitres.

En vue de la saison 2010, les clubs de soccer NDG et CDN fusionneront afin de maximiser l'offre de services aux citoyens. Ainsi, une augmentation de la demande est à prévoir, et ce, particulièrement dans le quartier de CDN compte tenu de l'expérience du club de soccer Notre-Dame-de-Grâce, qui œuvre dans l'arrondissement CDN—NDG depuis plus de 30 ans. Ces derniers peuvent également compter sur un important bassin de bénévoles.

L'offre

Afin de respecter la vision et les orientations de l'arrondissement CDN—NDG, la DCSLDS s'est dotée d'un mécanisme d'attribution des terrains sportifs extérieurs²⁴. Dans l'ensemble, durant les heures de pointe, l'offre privilégie les jeunes de moins de 18 ans, issus des différents clubs sportifs, organismes et réseaux scolaires de l'arrondissement CDN—NDG. Suivant le même principe, les plages horaires résiduelles sont attribuées aux adultes membres de différents clubs, organismes et associations de l'arrondissement CDN—NDG. Enfin, si

d'autres périodes sont disponibles, elles sont offertes aux nonrésidents de l'arrondissement CDN—NDG.

Dans l'arrondissement CDN—NDG, on compte aujourd'hui 15 terrains (dont 7 sont éclairés) pour 11 joueurs, 10 terrains pour 7 joueurs (mini) et, enfin, 2 terrains pour 5 joueurs (micro). De ces 27 terrains, 11 sont de propriété scolaire (CSDM, CSEM, collège et universités). Soulignons que l'offre de base actuelle est établie en fonction des ententes conclues entre l'arrondissement CDN—NDG et les commissions scolaires, les universités et un collège. En ce qui concerne les écoles de la CSDM et de la CSEM, l'arrondissement CDN—NDG dispose d'un accès à leurs installations sportives, après les heures de cours et d'ouverture du service de garde, soit du lundi au vendredi, à partir de 18 h les fins de semaine et pendant la période estivale. Par contre, les ententes avec les autres partenaires du milieu scolaire offrent à l'arrondissement CDN—NDG un nombre d'heures maximal, établi à l'avance. Ces ententes devront être renégociées avant qu'elles ne viennent à échéance pour maintenir, voire bonifier l'offre actuelle. Les données qui suivent présentent un portrait des ententes existantes avec les universités et le collège concernés.

24 Priorité d'attribution des terrains sportifs extérieurs

Tableau 6-8 – Utilisation des terrains de l'Université Concordia

Entente entre l'arrondissement CDN—NDG et l'Université Concordia pour l'accès à ses terrains de soccer				
Décompte des heures depuis 2004				
Année	Nombre d'heures utilisées	Taux horaire	Montant déduit	Montant résiduel
			Valeur initiale de l'entente (investissement de la Ville dans l'aménagement du terrain)	500 000,00 \$
2004	564,0	75,54 \$	42 604,56 \$	457 395,00 \$
2005	876,0	85,25 \$	74 679,00 \$	382 716,00 \$
2006	1 133,0	86,66 \$	98 185,78 \$	284 530,00 \$
2007	584,5	91,26 \$	53 341,47 \$	231 189,00 \$
2008	618,5	91,68 \$	56 704,08 \$	174 485,00 \$
2009	512,5	93,13 \$	47 729,13 \$	126 756,00 \$

À la lumière des montants déduits à ce jour, il sera primordial de conclure d'ici deux ans une nouvelle entente avec l'Université Concordia puisque le montant initial de 500 000 \$ sera épuisé. Ainsi, les négociations devront être entreprises le plus rapidement possible afin d'établir les dépenses additionnelles nécessaires au respect des services de même que les modalités d'une nouvelle entente.

Il est important de mentionner que l'entente a été conclue entre l'Université de Montréal et la Ville, et non seulement avec l'arrondissement CDN—NDG, et qu'elle donne accès à l'ensemble des plateaux sportifs de l'université. Puisqu' il n'y a qu'un seul terrain de soccer disponible et que chaque arrondissement souhaite l'utiliser durant les mêmes plages horaires, l'accès demeure limité. Comme le tableau ci-dessus le démontre, il ne sera pas nécessaire de renégocier une entente avec cette institution avant plusieurs années.



Tableau 6-9 - Utilisation des plateaux du CEPSUM de l'Université de Montréal selon l'entente signée avec la Ville

Entente entre la Ville et l'Université de Montréal pour l'accès aux plateaux du CEPSUM				
Décompte des heures depuis 2004				
Année	Nombre d'heures utilisées	Taux horaire	Montant déduit	Montant résiduel
			Valeur initiale de l'entente	4 300 000 \$
2004	13,50	1 126,03 \$	15 201,41 \$	4 284 799 \$
2005	379,25	121,84 \$	46 207,82 \$	4 238 591 \$
2006	283,75	119,88 \$	34 015,95 \$	4 204 575 \$
2007	448,25	139,44 \$	62 503,98 \$	4 142 071 \$
2008	519,00	106,49 \$	55 268,31 \$	4 086 803 \$
2009	481,50	106,86 \$	51 453,09 \$	4 035 350 \$

Collège Notre-Dame

En ce qui concerne l'entente conclue en 2008 avec le Collège Notre-Dame, un crédit d'heures d'utilisation du terrain de soccer synthétique a été consenti à l'arrondissement CDN—NDG pour une valeur totale de 160 000 \$. En 2009, 216 heures ont été utilisées par l'arrondissement CDN—NDG totalisant des frais de 22 680 \$. Le montant résiduel est donc de 137 320 \$.

Finalement, trois terrains de soccer n'appartenant pas à la Ville sont encore inaccessibles. Aucune entente n'a été conclue avec deux des institutions qui les gèrent : Lower Canada College et Villa Maria. En ce qui concerne le Collège Jean-de-Brébeuf, l'arrondissement CDN—NDG a signé une entente qui ne tient pas compte, toutefois, des terrains de soccer. Ces installations ont déjà été mises à la disposition des citoyens à la suite

d'ententes ponctuelles conclues entre l'arrondissement CDN—NDG et ces établissements. Or, ces établissements ont préféré en restreindre l'accès pour éviter l'utilisation abusive de leurs installations et en préserver la qualité.

Le tableau 6-10 répertorie l'utilisation des plateaux sportifs par l'arrondissement CDN—NDG en 2009 et ce, selon la catégorie ou le niveau des joueurs.

On retrouve donc, dans le détail, le type de terrain, le propriétaire, le groupe d'âge, la catégorie ainsi que le potentiel d'heures d'utilisation de ces terrains.

Évidemment, ces données ne tiennent pas compte des ligues sans permis et de l'utilisation impromptue du public.

Tableau 6-10 – Utilisation des plateaux sportifs en 2009 selon le niveau des joueurs – Soccer

Utilisation des plateaux sportifs en 2009 selon le niveau des joueurs – Soccer							
Installation	Surface	Propriétaire	Type de terrain	Éclairage	Groupe d'âge	Cat.- niv.	Durée
Centre sportif CDN	Naturel	CSEM	(1) mini à 7		U4 à U12 H/F	Tous	12 sem.
Concordia	Synthétique Sherbrooke	Université	(1) grand à 11	X	U-16 à Senior	A-AA-senior	16 sem.
	Synthétique Maisonnette	Université	(1) grand à 11	X	U-18 H/F	Midget junior M/F	16 sem.
de Kent	Synthétique	Ville	(1) grand à 11	X	Tous	Tous	28 sem.
de la Confédération	Naturel	Ville	(1) grand à 11		Tous	Tous	15 sem.
Georges-Saint-Pierre	Semi-synthétique	Ville	(1) grand à 11	X	U-15 H/F à Senior	Tous	23 sem.
Gilbert-Layton	Naturel	Ville	(1) grand à 11		U-15 H/F	Bantam	12 sem.
	Naturel	Ville	(1) mini à 7		U-7 H	Atome	12 sem.
	Naturel	Ville	(1) mini à 7		U-8 H	Atome	12 sem.
Loyola	Semi-synthétique	Ville	(1) grand à 11		U-11 H/F	Mosquito	12sem.
	Naturel	Ville	(1) mini à 7		U-11 H/F	Mosquito	12 sem.
	Naturel	Ville	(1) micro A		U-6 H/F	Novice	12 sem.
	Naturel	Ville	(1) micro A		U-6 H/F	Novice	12 sem.
Loyola High	Naturel	Privé	(1) grand à 11		U-12 à U15	Pee-Wee Bantam M/F	12 sem.
	Naturel	Privé	(1) mini à 7		U-12 H/F	Pee-Wee A	12 sem.
MacDonald	Naturel	Ville	(1) mini 7		U-8 F	Atome	12 sem.
Mackenzie King	Naturel	Ville	(1) mini à 7		U4 à U12 H/F	Tous	12 sem.
	Naturel	Ville	(1) mini à 7		U4 à U12 H/F	Tous	12 sem.
Notre-Dame	Synthétique	Privé	(1) grand à 11	X	U-10 U-12	Atome Pee-Wee A	17 sem.
Somerled (École Marc-Favreau)	Naturel	CSDM	(1) mini à 7		U-9 H/F	Tous	15 sem.
	Naturel	CSDM	(1) grand à 11		U-17 H/F	Tous	15 sem.
Trenholme	Naturel	Ville	(1) grand à 11	X	U-14 à Senior	A- AA-senior	16 sem.
Université de Montréal	Synthétique	Université	(1) grand à 11	X	U-16 à Senior	A-AA-senior	16 sem.
Van Horne	Naturel	Ville	(1) mini à 7		U4 à U12 H/F	Tous	12 sem.
Westhill	Naturel	CSEM	(3) grand à 11		U-14 à Senior	Tous	15 sem.

Stratégies d'interventions des dix dernières années

Afin de répondre à la demande en constante croissance, plusieurs terrains de balle ont été convertis en terrains de soccer. Par exemple, des terrains de mini soccer (sept joueurs) ont été aménagés dans les parcs Van Horne et MacDonald. L'arrondissement CDN—NDG a également investi des sommes considérables au cours des dernières années pour entretenir, réaménager, réparer et remplacer les surfaces et installations de soccer. Dans une optique de durabilité, certains terrains naturels ont été totalement remplacés par des surfaces synthétiques, alors que d'autres ont été convertis en terrains semi-synthétiques.

Par exemple, en 2002, le terrain de soccer du parc de Kent a été totalement rénové (fondation et aménagement d'une surface synthétique). Puis en 2009, la surface a de nouveau été remplacée de même que certains équipements, tels que les buts et drapeaux. Les terrains Loyola et Georges-Saint-Pierre ont été transformés en terrains semi-synthétiques en 2004.

Le tableau 6-11 dresse un portrait sommaire des travaux réalisés sur les terrains de soccer et des sommes investies par l'arrondissement CDN—NDG depuis 2007.

Tableau 6-11 - Sommaire des travaux réalisés et des sommes investies depuis 2007

Année	Travaux	Coûts
2007	Réparation des fondrières (ou affaissements) devant les buts et installation de tourbe sur les terrains de soccer des parcs Mackenzie-King, de la Confédération et Gilbert-Layton.	18 000 \$
2007	Travaux sur la clôture des terrains de baseball et de soccer du parc Loyola.	24 000 \$
2007-2008	Travaux d'électricité pour la réfection de l'éclairage des terrains de baseball et de soccer du parc Loyola.	266 130 \$
2008	Travaux sur le terrain de soccer de Kent.	10 000 \$
2008-2009	Réfection des installations sportives du parc de Kent.	1 405 361 \$
2009	Remplacement du revêtement synthétique du terrain de soccer au parc de Kent.	721 803 \$
TOTAL		2 445 294 \$

Entretien des terrains

L'entretien des terrains est assuré par la division des parcs et des installations qui relève de la Direction des travaux publics. Ce mandat s'ajoute à leurs activités, telles que le nettoyage des parcs et des chalets, la tonte de gazon, l'émondage, le montage et le démontage d'équipements lors d'événements spéciaux ainsi que l'ouverture et la fermeture des terrains et des chalets situés dans les parcs.

Historiquement, les terrains de soccer furent implantés dans différents espaces verts de l'arrondissement CDN—NDG. Faute de temps et de budget, ces transformations furent effectuées sur des terres arables, non fondées sur des techniques de construction éprouvées qui auraient permis l'aménagement adéquat des surfaces de jeu. Ainsi, dans le cas des surfaces naturelles, l'arrondissement CDN—NDG rencontre plusieurs difficultés.

Bien entendu, chaque type de surface requiert des interventions et un entretien différents. Le tableau 6-12 dresse, pour chaque type de surface, un portrait sommaire des démarches qui doivent être entreprises afin de les maintenir en bon état. Ces renseignements sont tirés du Guide d'aménagement et d'entretien des terrains de soccer extérieurs, produit en 2005 par le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport²⁵.

25 Guide d'aménagement des terrains de soccer extérieurs

Tableau 6-12 - Portrait sommaire de l'entretien des surfaces de soccer

Entretien des terrains de soccer - présentation sommaire des tâches		
Types de surface	Constats	Interventions requises
Synthétique	Effectuer l'entretien recommandé par le fournisseur afin que la garantie soit valide. Avantage : Surface durable et polyvalente, heures d'utilisation illimitées. Inconvénient : Surface très coûteuse.	Brosser le revêtement et uniformiser la répartition des matériaux
		Ajouter des matériaux
		Décompacter la surface
Gazon naturel Idéalement, ces terrains devraient être clôturés de manière à restreindre leur utilisation à 15 heures par semaine et à en assurer la qualité.	Avantage : Surface par excellence pour les joueurs. Inconvénient : Offre peu d'heures d'utilisation (maximum de 15 heures ou 20 heures si drainé et irrigué); Se détériore rapidement; Requiert un contrôle strict et un entretien régulier; Peut être fermé souvent en cas de fortes précipitations.	Fertiliser
		Contrôler l'acidité du sol
		Procéder à l'aération
		Tondre régulièrement
		Comblé les cavités
		Ajuster le système d'irrigation
		Décompacter le sol
		Ensemencer
		Terreafter
		Ligner
Semi-synthétique	Avantage : Le tapis synthétique recouvre la section médiane du terrain (comprenant les surfaces de réparation qui sont généralement très sollicitées par les joueurs). Inconvénient : Requiert plus d'entretien que les deux autres surfaces; Mauvais joint entre les deux types de surface (gazon et tapis synthétique).	Fertiliser
		Procéder à l'aération
		Tondre régulièrement
		Comblé les cavités
		Ajuster le système d'irrigation
		Décompacter le sol
		Ensemencer
		Terreafter
		Ligner
		Brosser le revêtement et uniformiser la répartition des matériaux
		Ajouter des matériaux
		Décompacter la surface

Sur le plan opérationnel, la division des parcs et des installations est appelée à travailler dans un cadre particulier. Voici quelques exemples des variables avec lesquelles elle doit composer :

- Vaste superficie de l'arrondissement CDN—NDG : cela complique les opérations en raison des distances à parcourir pour effectuer les interventions;
- Absence de personnel attitré exclusivement à l'entretien des terrains;
- Équipements d'entretien désuets;
- Budget opérationnel insuffisant;
- Mouvements de personnel (roulement et besoins de formation constants).

À ce jour, plusieurs terrains nécessitent des interventions majeures afin d'amener les surfaces à des niveaux de qualité acceptable. Dans cette conjoncture, l'ampleur des travaux dépasse le rôle et la vocation de la division des parcs et des installations qui se limitent à entretenir les terrains. De plus, les systèmes d'ancrage des buts de soccer doivent être régulièrement inspectés et remplacés, au besoin, et ce, pour l'ensemble des terrains.

Le tableau 6-13 présente une brève évaluation des terrains réalisée en 2009. Le barème d'évaluation des terrains est tiré du Guide d'aménagement²⁶.

Tableau 6-13 - Évaluation 2009 des terrains de soccer

Installation	Surface	Proprio.	État des terrains					État des buts					Priorités-travaux		
			0	1	2	3	4	0	1	2	3	4	1	2	3
Centre sportif CDN	Naturel	CSEM				x				x				x	
Concordia	Synthétique Sherbrooke	Université		x					x						
	Synthétique Maisonneuve			x					x						
de Kent	Synthétique	Ville		x					x						
de la Confédération	Naturel	Ville				x				x				x	
Georges-Saint-Pierre	Semi-synthétique	Ville				x				x					x
Gilbert-Layton	Naturel	Ville				x				x				x	
	Naturel						x			x			x		
	Naturel						x			x			x		
Loyola	Semi-synthétique	Ville				x				x					x
	Naturel					x				x				x	
	Naturel					x				x				x	
	Naturel					x				x				x	
Loyola High	Naturel	Privé			x					x					
	Naturel				x					x					
MacDonald	Naturel	Ville					x			x				x	
Mackenzie King	Naturel	Ville					x			x			x		
	Naturel						x			x			x		
Notre-Dame	Synthétique	Privé		x					x						
Somerled (École Marc-Favreau)	Naturel	CSDM					x								
	Naturel						x								
Trenholme	Naturel	Ville				x				x			x		
Université de Montréal*	Synthétique	Université		x					x						
Van Horne	Naturel	Ville					x			x				x	
Westhill	Naturel	CSEM					x								

* Le terrain de l'Université de Montréal sera rénové en 2010.

Légende

État des terrains et état des buts :

0 : Éléments absents ou non applicables

1 : Bonne à très bonne condition

2 : Condition moyenne

3 : Condition médiocre

4 : Mauvaise condition, inutilisable

Priorité des travaux

1 : 2010

2 : 2011-2012

3 : 2013 et plus

Normes d'utilisation des terrains

Le nombre d'heures d'utilisation possible des terrains varie en fonction de la surface de jeu et de la présence ou non d'un système d'éclairage. Les données présentées dans le tableau suivant sont basées sur des recommandations visant à maintenir en bonne condition les terrains selon la surface.

Bien que le gazon naturel demeure la surface de choix des joueurs, cette surface n'offre qu'au maximum quinze heures d'utilisation par semaine. De plus, elle demeure fragile et requiert un contrôle strict. La qualité de la surface dépend de plusieurs facteurs : heures d'utilisation, qualité des matériaux, conditions climatiques, calibre des joueurs, qualité d'entretien, etc. Ainsi, il est fortement conseillé de clôturer ces terrains et d'en surveiller l'accès.

La surface mixte représente une option hybride entre le naturel et le synthétique. La portion centrale du terrain, comprenant les surfaces de réparation généralement très achalandées, est recouverte d'une surface synthétique. Ce type de terrain requiert beaucoup d'entretien en raison de sa mixité. La zone mitoyenne séparant les deux surfaces se caractérise par un mauvais joint et une absence de gazon.

Dans le cas d'une surface synthétique, les heures d'utilisation des terrains augmentent beaucoup. De plus, grâce à un entretien régulier respectant les recommandations du fabricant, ces surfaces ont une longue durée de vie.

En se basant sur les données comptabilisées dans le tableau 6-14 et en appliquant strictement les recommandations d'utilisation de ses terrains, l'arrondissement CDN—NDG devrait relocaliser 135 heures d'activités.

Tableau 6-14 - Normes d'utilisation des terrains de soccer en fonction du type de surface

Types de surface	Utilisation maximale/semaine	Période d'utilisation	Durée de vie avec entretien
Gazon naturel	10 à 15 heures	De mai à septembre	4 ans
Gazon naturel drainé et irrigué	15 à 20 heures	De mai à octobre	5 ans
Surface mixte (gazon et synthétique)	25 à 30 heures	De mai à octobre	8 ans
Surface synthétique	Plus ou moins 100 heures si éclairé	D'avril à novembre	12 à 15 ans

Tableau 6-15 - Utilisation des terrains sportifs pour l'année 2009 – Soccer

Statistiques en nombre d'heures								
Installation	Surface	Type de terrain	Éclairage	Durée	Nombre d'heures utilisées*	Heures d'utilisation recommandées**	Écart par rapport aux heures recommandées	Heures utilisées vs heures recommandées (%)
Centre sportif CDN	Naturel	(1) mini à 7		12 sem.	196	180	16	109%
Concordia***	Synthétique							
	Sherbrooke	(1) grand à 11	X	16 sem.	309	309		100%
	Synthétique							
	Maisonnette	(1) grand à 11	X	16 sem.	309	309		100%
de Kent	Synthétique	(1) grand à 11	X	28 sem.	1361	2044	-683	67%
de la Confédération	Naturel	(1) grand à 11		15 sem.	374	225	149	166%
Georges-Saint-Pierre	Semi-synthétique	(1) grand à 11	X	23 sem.	643	690	-47	93%
Gilbert-Layton	Naturel	(1) grand à 11		12 sem.	216	180	36	120%
	Naturel	(1) mini à 7		12 sem.	216	180	36	120%
	Naturel	(1) mini à 7		12 sem.	216	180	36	120%
Loyola	Naturel	(1) mini à 7		12 sem.	216	180	36	120%
	Naturel	(1) micro 5		12 sem.	150	180	-30	83%
	Naturel	(1) micro 5		12 sem.	150	180	-30	83%
	Semi-synthétique	(1) grand à 11		12 sem.	216	360	-144	60%
Loyola High***	Naturel	(1) grand à 11		12 sem.	120	144	-24	83%
	Naturel	(1) mini à 7		12 sem.	96	144	-48	67%
MacDonald	Naturel	(1) mini 7		12 sem.	216	180	36	120%
Mackenzie King	Naturel	(1) mini à 7		12 sem.	241	180	61	134%
	Naturel	(1) mini à 7		12 sem.	241	180	61	134%
Notre-Dame	Synthétique	(1) grand à 11	X	17 sem.				
Somerled (École Marc-Favreau)	Naturel	(1) mini à 7		15 sem.	264	225	39	117%
	Naturel	(1) grand à 11		15 sem.	264	225	39	117%
Trenholme	Naturel	(1) grand à 11	X	16 sem.	280	240	40	117%
Université de Montréal***	Synthétique	(1) grand à 11	X	16 sem.	353	353		100%
Van Horne	Naturel	(1) mini à 7		12 sem.	241	180	61	134%
Westhill	Naturel	(3) grand à 11		15 sem.	450	225	225	200%



* Les heures utilisées représentent les locations de terrain effectuées pour les activités des associations de soccer NDG et CDN, ainsi que celles des ligues pour adultes, des organismes communautaires, des réseaux scolaires et des particuliers. Ces données sont compilées par la Commission sportive Montréal-Concordia et les associations de soccer NDG et CDN.

** Le calcul des heures d'utilisation recommandées est établi comme suit : (heures d'utilisation recommandées (en fonction de la surface et des normes - tableau 6-14) multipliées par le nombre de semaines d'utilisation.

*** Les installations marquées de trois astérisques : les renseignements présentés sont analysés en fonction des ententes de partenariat.

Principaux constats et recommandations

En fonction des éléments présentés précédemment, des orientations de la DCSLDS, de son expertise ainsi que de la conjoncture dans laquelle elle agit, voici les principaux constats et recommandations en ce qui concerne les terrains de soccer de l'arrondissement CDN—NDG :

Quantité

En termes de quantité, afin de définir le niveau de desserte vers lequel l'arrondissement CDN—NDG devrait tendre pour la pratique du soccer, nous avons comparé les ratios pondérés (population par terrain de soccer et clientèle des 5-19 ans par terrain de soccer) de l'arrondissement CDN—NDG et de ses quartiers à l'indicateur témoin. Les tableaux 6-16 et 6-17 présentent les résultats obtenus.

Tableau 6-16 - Indicateur témoin pour l'ensemble des terrains de soccer situés sur le territoire de l'arrondissement CDN—NDG

Indicateur - Soccer							
Installation	Population 5-19 ans	Population	Total	Ratio population 5-19 ans par terrain	Ratio population par terrain	Ratio pondéré population 5-19 ans par terrain	Ratio pondéré population par terrain
CDN	15 575	99 224	6	2 596	16 537	1 168	7 442
NDG	10 315	65 017	20	516	3 251	232	1 463
Total CDN-NDG	25 890	164 241	26	996	6 317	448	2 843
Ville ¹	219 580	1 456 452	285	770	5 110	770	5 110
Indicateur autres grandes Villes	230 145	1 251 191	506	455	2 473	455	2 473
Indicateur témoin²	449 725	2 707 643	683	658	3 964	658	3 964

1 Excluant l'arrondissement CDN-NDG

2 Ville et autres grandes Villes (Sherbrooke, Longueuil, Québec et Gatineau)

Pour les terrains de soccer, sur la base de la population totale, l'indicateur témoin obtenu est de 3 964 usagers pour un terrain. En comparaison, l'arrondissement CDN—NDG et les quartiers CDN et NDG obtiennent respectivement des indicateurs de 2 843, 7 442 et 1 463 usagers pour un terrain.

Sur la base des 5-19 ans, l'indicateur est de 658 usagers pour un terrain. En comparaison, l'arrondissement CDN—NDG et les quartiers de CDN et de NDG obtiennent respectivement des indicateurs de 448, 1 168 et 232 usagers pour un terrain.

Tout d'abord, selon les écarts obtenus, l'arrondissement CDN—NDG disposerait d'un surplus global de 7 à 8 terrains, donc d'un nombre plus que suffisant de terrains pour répondre aux besoins des clientèles. Toutefois, la répartition des terrains sur le territoire n'est pas équitable. Pour tous les types de terrains confondus et nonobstant le propriétaire, le quartier de NDG compte 22 terrains et jouirait d'un surplus de 13 terrains alors que le quartier CDN en comprend 8 et accuserait un déficit de 5 terrains. Malgré tout, l'arrondissement CDN—NDG arrive difficilement à répondre à la demande, et ce particulièrement dans le quartier de NDG. Fort d'une expertise acquise à travers les années, l'Association de soccer de NDG a largement contribué au développement du sport dans ce quartier ayant atteint un niveau d'excellence reconnu.

Tableau 6-17 – Écart entre les indicateurs de l'arrondissement CDN—NDG et l'indicateur témoin

	Clientèle des 5-19 ans				Population totale		
	Écart pondéré en fonction de l'indicateur témoin	Adéquation de l'écart pondéré avec le nombre d'installations	Adéquation pondérée en fonction de l'indicateur témoin		Écart pondéré en fonction de l'indicateur témoin d'installations	Adéquation de l'écart pondéré avec le nombre témoin	Adéquation pondérée en fonction de l'indicateur
CDN	510	3 061	5	CDN	3 478	20 867	5
NDG	-426	-8 518	-13	NDG	-2 501	-50 022	-13
ARR.	-210	-5 458	-8	ARR.	-1 121	-29 156	-7

Note : L'adéquation pondérée en fonction de l'indicateur témoin correspond au déficit d'installation. Ainsi, un nombre positif signifie que l'arrondissement CDN—NDG est en déficit d'installations par rapport à l'indicateur témoin. Un nombre négatif signifie donc que l'arrondissement CDN—NDG possède un surplus d'installations par rapport à cet indicateur.

Au plan du développement du sport, il faut anticiper une hausse des besoins dans le quartier de CDN puisque l'Association de soccer de NDG a accepté de prendre en charge l'organisation du soccer pour ce quartier également. Le nombre d'équipes AA et AAA en progression dans l'arrondissement CDN—NDG démontre la qualité des services offerts, mais exercera aussi une pression supplémentaire pour la mise en place d'installations de qualité. Dans cette optique, l'arrondissement CDN—NDG devrait également être en mesure d'accueillir des tournois. Par rapport au développement du sport ou aux nouvelles tendances, aucune installation ne permet la pratique du soccer à l'année longue (ex : dôme, complexe de soccer intérieur) à l'exclusion des gymnases traditionnels.

Il est également important de considérer que plusieurs citoyens se plaignent du manque d'accès aux terrains pour des activités libres.

Ce surplus global de terrains pourrait présenter une opportunité de réorganisation d'autant que les résultats sont très similaires selon que l'on considère la population en général ou encore la population des 5-19 ans qui est la clientèle visée au plan du développement. Quant à la décision de disposer de ce surplus de terrains (transformation, fermeture, etc.), il faudrait d'abord tenir pour acquis que l'ensemble des terrains sont éclairés, en bon état et que leur surface synthétique permet une utilisation optimale. Nous avons cependant vu que la majorité est constituée de surface naturelle, ce qui limite leur utilisation en termes de nombre d'heures. De plus, peu d'entre eux sont éclairés (3 terrains municipaux sur 15 et 4 terrains privés sur 12).

En somme, dans le respect des prémisses de ce plan et à certaines conditions, le nombre de terrains de soccer et leur répartition pour assurer une desserte de qualité dans l'arrondissement CDN—NDG pourraient être revus tout en :

- ✓ améliorant la répartition des terrains sur le territoire et leur qualité;
- ✓ optimisant le nombre d'heures d'utilisation potentielle total;
- ✓ soutenant le développement du sport;
- ✓ répondant aux besoins des diverses clientèles.

Constat

La répartition des terrains de soccer sur le territoire et leur piètre qualité en général sont les principales sources de problèmes pour assurer une desserte adéquate. L'absence d'une infrastructure permettant la pratique du soccer toute l'année est également problématique au plan du développement du sport.

Recommandation 6-1

En raison de l'augmentation constante de la demande en ce qui a trait à la pratique du soccer et considérant que la popularité du baseball diminue graduellement, **transformer** certains terrains de balles (MacDonald, Trenholme, William-Bowie – voir tableau 6-18) en plateaux de soccer drainés, irrigués, clôturés et éclairés, selon le cas.

Recommandation 6-2

Rechercher le financement pour ajouter deux surfaces de soccer synthétiques éclairées à 11 joueurs dans le quartier de NDG (Georges-Saint-Pierre (remplacer la surface semi-synthétique par une surface synthétique). Trenholme (transformation du terrain de baseball) – voir tableau 6-18). Ces terrains devraient idéalement pouvoir être divisibles en deux terrains minis (7 joueurs), au besoin. Un ajout de la sorte permettrait de prolonger la saison et d'augmenter le nombre d'heures d'utilisation potentielle.

Recommandation 6-3

Rechercher un partenaire privé pour l'aménagement d'un terrain de soccer intérieur et évaluer la rentabilité d'un tel projet (voir tableau 6-18).

Qualité des terrains

Malgré les sommes investies au cours des dernières années, l'état général des terrains demeure problématique. L'ensemble des terrains ont été aménagés à même les espaces verts disponibles. Aucun travail ou aménagement particulier n'a été effectué lors de leur implantation. Pour l'ensemble des terrains naturels ou encore semi-synthétiques, les surfaces de jeu sont inégales (mauvaise jonction entre la surface naturelle et la surface synthétique) et sont caractérisées par la présence de trous et de bosses (causées souvent par la conversion d'un terrain de balle en soccer).

Les organismes partenaires, la Fédération de soccer ainsi que le public ont exprimé leur insatisfaction à l'égard de la qualité des terrains lors de différentes réunions (début et fin de saison), en transmettant des com-

mentaires ou plaintes ou encore dans le questionnaire envoyé aux principales associations. (Voir en annexe le document intitulé « Résumé des rencontres avec les associations sportives - Automne 2008 ».)

L'état des terrains peut difficilement être stabilisé : l'accès aux terrains est difficile à contrôler, notamment en raison de l'absence de surveillance et de clôtures adéquates. Il faut également tenir compte de pratiques qui nuisent à leur préservation :

- ✓ les parties qui sont jouées sous la pluie;
- ✓ les ligues qui jouent sans permis;
- ✓ l'utilisation des terrains par le public pour toutes les fins possibles (ex : autres sports, événements publics, etc.).

Cette situation atténue considérablement les efforts de la division des parcs et installations responsable de l'entretien des terrains. Les ressources de la division couvrent uniquement les interventions destinées à la correction des déficiences et à un entretien minimal des terrains en fonction des besoins et effectifs disponibles. L'éloignement des terrains et l'étendue de l'arrondissement CDN—NDG nécessitent des déplacements qui peuvent constituer une difficulté dans l'organisation du travail.

Quant à elle, à l'exception du budget triennal d'immobilisations, la division des actifs immobiliers, qui est responsable des projets de rénovation, ne dispose pas non plus d'un programme couvrant l'entretien détaillé en fonction du type de surfaces de jeu et qui permettrait d'assurer la stabilité des terrains (contrôle et restitution des pentes et du nivellement, aération des sols, vérification régulière du système de drainage).

En ce qui a trait aux équipements, plusieurs chalets de parcs sont désuets et inadéquats. Certaines clôtures sont en très mauvais état ou simplement inexistantes. On note également une détérioration naturelle des bancs et estrades.

Enfin, les terrains à surface naturelle des commissions scolaires (CSDM et CSEM) utilisés par l'arrondissement CDN—NDG sont, dans la majorité des cas, également en mauvais état.

Constat

Les ressources allouées à l'entretien des terrains de soccer ne permettent pas de respecter les exigences particulières recommandées dans le cas des surfaces naturelles et semi-synthétiques, d'autant que bon nombre a été aménagé sur des terres arables, sans aucune préparation spécifique des sols, et que leur accès n'est pas contrôlé.

Recommandation 6-4

Créer un pôle de soccer au parc Trenholme (voir tableau 6-18) afin de regrouper et concentrer les activités liées au soccer pour ainsi maximiser les interventions du service des parcs (en termes d'entretien) et contrôler l'accès à certains terrains (ajout de clôtures) de façon à préserver les surfaces de jeu. L'ouverture des terrains serait assurée par la Division des parcs et installations et par les clubs sportifs reconnus par l'arrondissement CDN—NDG. Ce pôle devrait être aménagé de façon à pouvoir accueillir des tournois d'envergure.

Recommandation 6-5

Mettre en place un programme d'entretien détaillé et octroyer un budget récurrent à la division des parcs et des installations de même qu'à la division des actifs immobiliers afin de maintenir ces actifs et leurs équipements à un standard de qualité supérieure (voir tableau 6-18).

Accessibilité des terrains

Les organismes partenaires, la Fédération de soccer ainsi que le public ont exprimé leur insatisfaction à l'égard de l'accessibilité aux terrains lors de différentes réunions (début et fin de saison), en transmettant des commentaires ou plaintes ou encore dans le questionnaire envoyé aux principales associations²⁷.

Dans l'ensemble, en se basant sur les normes recommandées, les terrains sont surexploités notamment lors des heures de pointe (lundi au jeudi après 18h). Certaines ententes donnant accès à des terrains privés (Université de Montréal et Collège Notre-Dame) sont très limitées en termes d'heures d'utilisation et offre des plages horaires hors pointe. L'entente qui donne accès aux installations de l'Université de Montréal sera valide pour plusieurs années, mais offre peu d'opportunités dans la réalité.

D'autre part, l'entente qui donne accès aux terrains de l'Université Concordia viendra à échéance bientôt et aucune entente n'a été conclue avec les institutions suivantes : Lower Canada College, Villa-Maria, Collège Jean-de-Brébeuf.

27 Idem

Constat

La croissance des besoins, conjuguée à l'état des terrains de soccer, aux recommandations d'utilisation en fonction des surfaces de même qu'aux conditions établies dans les diverses ententes d'échange de services ou d'utilisation de plateaux ne permettent pas à l'arrondissement CDN—NDG de répondre à la demande.

Recommandation 6-6

Renégocier et reconduire les ententes existantes avec nos partenaires privés (Université Concordia et Collège Notre-Dame) afin d'augmenter le nombre d'heures d'utilisation des terrains de soccer et prévoir des fonds à cet effet (voir tableau 6-18).

Recommandation 6-6-1

Entreprendre des démarches dans le but de conclure de nouvelles ententes de partenariat avec certaines institutions scolaires afin d'utiliser leurs terrains de soccer et prévoir des fonds à cet effet (voir tableau 6-18) :

- Lower Canada College;
- Collège Jean-de-Brébeuf;
- Collège Villa Maria.

Recommandation 6-6-2

Établir la vocation précise de certains terrains de soccer afin d'en maximiser l'utilisation et d'en assurer la qualité (voir tableau 6-18). Par exemple :

- terrains de pratique libre;
- terrains réservés pour l'entraînement de certaines catégories ou équipes;

- terrains d'utilisation courante;
- terrains réservés à des matchs d'importance.

Recommandation 6-6-3

Conserver et améliorer la qualité des terrains existants ciblés (parcs de la Confédération, Georges-Saint-Pierre, de Kent) en ajoutant les caractéristiques suivantes selon le cas : terrains drainés, irrigués, clôturés et éclairés.

Recommandation 6-6-4

Transformer les terrains (Mackenzie-King, Van Horne) de mini soccer (7 joueurs) en terrains à 11 joueurs drainés, irrigués, clôturés et éclairés, selon le cas.

Recommandation 6-6-5

Changer la disposition des terrains de soccer au parc Gilbert-Layton de façon à ce que le grand terrain à 11 joueurs soit divisibles au besoin en 2 terrains de mini soccer (7 joueurs). **Améliorer** la qualité des terrains et y ajouter les caractéristiques suivantes selon le cas : terrains drainés, irrigués, clôturés et éclairés.

Recommandation 6-7

Réviser la politique de priorité d'attribution des terrains de soccer de l'arrondissement CDN—NDG de manière à répondre plus adéquatement aux besoins des clubs et de la population, mais aussi à préserver la qualité des terrains (voir tableau 6-18).

Le tableau 6-18 présente plus concrètement le plan de réaménagement des terrains municipaux qui pourrait résulter de la mise en œuvre de ces recommandations.

Tableau 6-18 - Portrait des terrains de soccer après réaménagement

Note: Nous avons utilisé une police rouge afin de mettre en évidence les réaménagements à apporter.

de Kent	Résultat final après réaménagement										
Recommandation	Baseball		Soccer			Type de surface		Caractéristiques			
	Grand	Petit	11	7	5	Naturel	Synthétique	Drainé	Irrigué	Clôturé	Éclairé
Conserver le terrain de soccer à 11 joueurs.			X				X	X		X	X

Commentaire

Surface remplacée en 2009.

de la Confédération		Résultat final après réaménagement										
Recommandation		Baseball		Soccer			Type de surface		Caractéristiques			
		Grand	Petit	11	7	5	Naturel	Synthétique	Drainé	Irrigué	Clôturé	Éclairé
Conserver le terrain de soccer 11 joueurs existant.				X			X		X	X	X	X

Commentaire

Il est important de noter qu'il serait nécessaire d'effectuer d'importants travaux afin de mettre aux normes le terrain de soccer déjà existant.

Georges-Saint-Pierre		Résultat final après réaménagement										
Recommandation 6-2		Baseball		Soccer			Type de surface		Caractéristiques			
		Grand	Petit	11	7	5	Naturel	Synthétique	Drainé	Irrigué	Clôturé	Éclairé
Remplacer le semi-synthétique par un terrain de soccer 100% synthétique.				X				X	X		X	X

Commentaire

Terrain très achalandé tant par les citoyens que par les différentes associations sportives et écoles. La surface semi-synthétique requiert énormément d'entretien et cause des problèmes dans les sections mitoyennes entre le naturel et le synthétique. De plus, le terrain est déjà éclairé et clôturé.

Gilbert-Layton	Résultat final après réaménagement										
Recommandation	Baseball		Soccer			Type de surface		Caractéristiques			
	Grand	Petit	11	7	5	Naturel	Synthétique	Drainé	Irrigué	Clôturé	Éclairé
Changer la disposition des terrains de soccer de façon à ce que le grand terrain 11 joueurs puisse également être séparé et utilisé comme 2 minis soccer (7 joueurs).											
			X			X		X	X	X	X
	X			X		X					
	X			X		X					

Commentaire

Changer la disposition des terrains de soccer actuelle afin de placer 1 terrain de soccer (11 joueurs) naturel (orientation est-ouest dans la portion nord du parc); clôturé, irrigué et éclairé. Le nouveau terrain 11 joueurs pourrait ainsi être assez grand pour être divisé en 2 minis au besoin. Remplacer l'ancien terrain 11 joueurs de soccer soit par 2 minis naturels (7 joueurs) ou encore 1 mini (7 joueurs) et 1 micro (5 joueurs).

Loyola	Résultat final après réaménagement										
Recommandation 6-1	Baseball		Soccer			Type de surface		Caractéristiques			
	Grand	Petit	11	7	5	Naturel	Synthétique	Drainé	Irrigué	Clôturé	Éclairé
Conserver 1 terrain de mini soccer (7 joueurs).				X		X					
Transformer le terrain de soccer semi-synthétique en 1 grand terrain de baseball.	X					X				X	X
Transformer 2 terrains de micro soccer en 1 petit terrain de baseball.		X				X					

Commentaire

Création d'un pôle sportif de baseball.

MacDonald	Résultat final après réaménagement										
Recommandation 6-1	Baseball		Soccer			Type de surface		Caractéristiques			
	Grand	Petit	11	7	5	Naturel	Synthétique	Drainé	Irrigué	Clôturé	Éclairé
Conserver 1 terrain de mini soccer (7 joueurs).				X		X					
Transformer le terrain de baseball en 1 terrain de mini soccer (7 joueurs)				X		X					

Commentaire

Si possible utiliser la surface synthétique du terrain semi-synthétique de Loyola pour le nouveau terrain de mini soccer au parc MacDonald.

Mackenzie-King	Résultat final après réaménagement										
Recommandation	Baseball		Soccer			Type de surface		Caractéristiques			
	Grand	Petit	11	7	5	Naturel	Synthétique	Drainé	Irrigué	Clôturé	Éclairé
Transformer les 2 terrains de mini soccer (7 joueurs) par un terrain de soccer 11 joueurs.			X			X		X	X	X	X

Commentaire

Avec l'ajout d'un terrain éclairé, clôturé et drainé, il sera plus facile de favoriser l'émergence et le développement du soccer dans le quartier CDN par l'Association de soccer NDG.

Trenholme	Résultat final après réaménagement									
Recommandation 6-1; 6-2; 6-4	Baseball		Soccer			Type de surface		Caractéristiques		
	Grand	Petit	11	7	5	Naturel	Synthétique	Drainé	Irrigué	Clôturé Éclairé
Conserver le terrain à 11 joueurs existant.			X			X		X	X	X X
Transformer le terrain de baseball en terrain de soccer 11 joueurs, synthétique, éclairé, ligné et pouvant être transformé en 2 minis (7 joueurs) au besoin.			X				X	X		X X

Commentaire

Création d'un pôle sportif de soccer. Implique d'avoir accès à des douches, vestiaires, toilettes et entrepôts pour l'Association de soccer NDG dans le Centre Trenholme. S'appuie également sur les ententes de partenariat existantes avec l'Université Concordia (2 terrains synthétiques) et l'école Loyola High (2 terrains naturels) situés à proximité du parc Trenholme.

Van Horne	Résultat final après réaménagement									
Recommandation	Baseball		Soccer			Type de surface		Caractéristiques		
	Grand	Petit	11	7	5	Naturel	Synthétique	Drainé	Irrigué	Clôturé Éclairé
Transformer le terrain de mini (7 joueurs) en terrain de soccer 11 joueurs.			X			X		X	X	X X

Commentaire

Avec l'ajout d'un terrain éclairé, clôturé et drainé, il sera plus facile de favoriser l'émergence et le développement du soccer dans le quartier CDN par l'Association de soccer NDG.

William-Bowie	Résultat final après réaménagement									
Recommandation 6-1	Baseball		Soccer			Type de surface		Caractéristiques		
	Grand	Petit	11	7	5	Naturel	Synthétique	Drainé	Irrigué	Clôturé Éclairé
Convertir le terrain de baseball en 2 terrains de soccer micro (5 joueurs).				X		X				
				X		X				

Commentaire

Terrain peu propice au baseball. La conversion s'inscrit dans le projet de pôle sportif de soccer à Trenholme.

Endroit à déterminer	Résultat final après réaménagement										
Recommandation 6-3	Baseball		Soccer			Type de surface		Caractéristiques			
	Grand	Petit	11	7	5	Naturel	Synthétique	Drainé	Irrigué	Clôturé	Éclairé
Rechercher un partenaire privé pour l'aménagement d'un soccer intérieur et évaluer la rentabilité d'un tel projet.			À évaluer				X	n/a	n/a	n/a	X

Commentaire

Dans le cadre de la création d'un pôle sportif de soccer, l'aménagement d'un terrain intérieur permettrait d'améliorer l'offre de service douze mois par année.

Ensemble des terrains	Résultat final après réaménagement
Recommandation 6-5; 6-6; 6-6-1; 6-6-2; 6-7	
Mettre en place un programme d'entretien détaillé et octroyer un budget récurrent à la division des parcs et des installations de même qu'à la division des actifs immobiliers afin de maintenir les terrains de soccer et leurs équipements à un standard de qualité supérieure. Renégocier et reconduire les ententes existantes avec nos partenaires privés (Université Concordia et Collège Notre-Dame) afin d'augmenter le nombre d'heures d'utilisation des terrains de soccer et prévoir des fonds à cet effet. Entreprendre des démarches dans le but de conclure de nouvelles ententes de partenariat avec certaines institutions scolaires (Lower Canada College, Collège Jean-de-Brébeuf, Collège Villa-Maria) afin d'utiliser leurs terrains de soccer et prévoir des fonds à cet effet. Établir la vocation précise de certains terrains de soccer afin d'en maximiser l'utilisation et d'en assurer la qualité (terrains de pratique libre; terrains réservés pour l'entraînement de certaines catégories ou équipes; terrains d'utilisation courante; terrains réservés à des matchs d'importance). Réviser la politique de priorité d'attribution des terrains de soccer de l'arrondissement CDN—NDG de manière à répondre plus adéquatement aux besoins des clubs et de la population, mais aussi à préserver la qualité des terrains.	

Le tableau 6-19 présente l'inventaire des terrains (et leurs nouvelles caractéristiques) qui pourrait résulter de la mise en œuvre de ces recommandations.

Tableau 6-19 - Inventaire des terrains de soccer après réaménagement

Note: Nous avons utilisé une police rouge afin de mettre en évidence les réaménagements à apporter.

Résultat final après réaménagement												
Installation	Propriétaire			Soccer			Type de surface		Caractéristiques			
	Ville	Institutionnel	Privé	11	7	5	Naturel	Synthétique	Drainé	Irrigué	Clôturé	Éclairé
Centre sportif CDN		X			X		X				X	
Concordia		X		X				X	X		X	X
		X		X				X	X		X	X
de Kent	X			X				X	X		X	X
de la Confédération	X			X			X		X	X	X	X
Georges-Saint-Pierre	X			X				X	X		X	X
Gilbert-Layton	X				X		X					
	X				X		X					
Loyola	X				X		X					
Loyola High			X	X			X				X	
			X		X		X				X	
MacDonald	X				X		X					
	X				X		X					
Mackenzie-King	X			X			X		X	X	X	X
Notre-Dame			X	X				X	X		X	X
Somerled		X		X			X				X	
		X			X		X				X	
		X		X			X				X	
Trenholme	X			X			X		X	X	X	X
	X			X				X	X		X	X
Université de Montréal		X		X				X	X		X	X
Van Horne	X			X			X		X	X	X	X
Westhill		X		X			X				X	
		X		X			X				X	
William-Bowie	X					X	X					
	X					X	X					
	X			X			X		X	X	X	X
Total 2009				15*	10	2	20	5	6	1	15	7
Total suite aux réaménagements				17	8	2	20	7	12	5	20	12
Écart entre la situation actuelle et les réaménagements proposés				+2	-2**			+ 2	+ 6	+ 4	+ 5	+ 5

* Ce nombre inclut 2 terrains semi-synthétiques à 11 joueurs non-répertoriés dans le tableau ci-dessus (Georges-Saint-Pierre et Loyola).

** Malgré le fait qu'on note une diminution de 2 terrains à 7 joueurs dans le plan de réaménagement des terrains sportifs, il est important de prendre en considération que les terrains synthétiques à 11 joueurs sont lignés de façon à pouvoir être convertis en 2 terrains à 7 joueurs. Ainsi, avec 3 terrains synthétiques de propriété Ville, on se retrouve avec un potentiel de 6 terrains à 7 joueurs additionnels.

Le tableau 6-20 présente le potentiel global d'heures d'utilisation des terrains de soccer après la mise en œuvre de ces recommandations.

Tableau 6-20 - Potentiel global d'heures d'utilisation des terrains de soccer après réaménagement

Utilisation potentielle des plateaux sportifs - SOCCER								
Installation	Soccer			Caractéristiques			Durée (en semaines)	Heures d'utilisation potentielles (recommandées)
	11	7	5	Naturel	Synthétique	Éclairé		
Centre sportif CDN		X		X			12	180
	X			X			15	225
Concordia	X				X	X	12	309
	X				X	X	12	309
de Kent	X				X	X	28	2 044
de la Confédération	X			X		X	16	240
Georges-Saint-Pierre	X				X	X	28	2 044
	X			X		X	16	240
Gilbert-Layton		X		X			12	180
		X		X			12	180
Loyola		X		X			12	180
Loyola High	X			X			12	144
		X		X			12	144
MacDonald		X		X			12	180
		X		X			12	180
Mackenzie-King	X			X		X	16	240
Notre-Dame	X				X	X	12	216
Somerled * (École Marc-Favreau)	X			X			15	225
		X		X			15	225
Trenholme	X			X		X	16	240
	X				X	X	28	2 044
Université de Montréal	X				X	X	12	353
Van Horne	X			X		X	16	240
Westhill	X			X			15	225
	X			X			15	225
William-Bowie		X	X				12	180
		X	X				12	180
Total des heures potentielles recommandées - En fonction des terrains de soccer utilisés en 2009								8 139
Total des heures potentielles recommandées - En fonction des réaménagements proposés								11 372
Écart entre l'utilisation potentielle actuelle et celle en fonction des réaménagements proposés								3 233

* Les installations marquées d'un astérisque: les informations présentées sont traitées en fonction des ententes de partenariat.

À la suite du réaménagement, le nombre de terrains demeurerait le même dans chaque quartier, soit 8 à CDN et 19 à NDG, pour un total de 27 terrains.

La nouvelle répartition serait de 17 terrains à 11 joueurs, 8 terrains minis et 2 terrains micros comparativement à 15, 10 et 2 en 2009. Enfin, l'arrondissement CDN—NDG compterait sur 7 terrains synthétiques plutôt que 5 et 13 terrains naturels clôturés comparativement à 8 en 2009.

En ce qui a trait au potentiel d'heures d'utilisation, globalement, l'arrondissement CDN—NDG passerait de 8 139 heures en 2009 à 11 372 après les réaménagements.

6.3.2. Les terrains de balle

Mise en contexte

L'évaluation des terrains de balle est principalement liée aux règles régissant les terrains où se pratiquent les deux disciplines suivantes : le baseball et la balle molle. Dans l'arrondissement CDN—NDG, les adultes sont généralement adeptes de balle molle, tandis que, le baseball rejoint majoritairement les jeunes de 6 à 12 ans. Les règlements de la balle molle et du baseball, quoique similaires, diffèrent.

La demande

Contrairement au soccer, la pratique du baseball a considérablement diminué depuis la fin des années 1990. Les activités de baseball de l'arrondissement CDN—NDG sont coordonnées par la Ligue de baseball mineur de Notre-Dame-deGrâce. En 2008, les inscrip-

tions ont chuté de 10,36 % par rapport à 2007 (280 en 2007 et 251 en 2008). En 2009, on note une légère hausse de 4 % par rapport à 2008, soit 261 inscriptions. Il n'existe pas de club de baseball dans le quartier de CDN.

En ce qui concerne la pratique de la balle molle, les équipes et les ligues adultes sont régies par l'Association des sports de balle de Montréal (ASBM). Ce sont généralement les mêmes équipes qui jouent d'année en année, mais le nombre de participants tend à décliner.

Le tableau 6-21 présente l'évolution des inscriptions à La ligue de baseball mineur de NDG pour les saisons 2008-2009. Ces données comprennent tant celles des ligues récréatives que des ligues compétitives.

Les données du tableau 6-21 ne tiennent pas compte de l'utilisation des terrains par les écoles, les citoyens et les équipes qui s'entraînent sans réservation.

Tableau 6-21 – Évolution des inscriptions 2008-2009
– Ligue de baseball mineur de NDG

Niveau	Âge	Inscription		Nombre d'équipes par niveau	
		2008	2009	2008	2009
Novice	4 à 5 ans	22	29	2	2
T ball	6 à 8 ans	53	50	4	4
Mineur	9 à 10 ans	57	71	5	5
Majeur	11 à 12 ans	57	54	5	4
Junior	13 à 14 ans	29	42	2	2
Senior	15 à 16 ans	33	15	2	1
Total		251	261	20	18

Selon les données tirées des rapports produits par l'ASBM²⁸, une baisse du nombre d'inscriptions à la balle molle est enregistrée depuis 2007. Le tableau 6-22 exprime bien cette réalité.

Tableau 6-22 – Évolution des inscriptions 2007-2009
– Balle molle

Année	2007	2008	2009
Nombre d'équipes	38	33	29

L'offre

L'ASBM est mandatée par la Ville pour prendre en charge les réservations des plateaux de balle sur le territoire Montréal-Concordia. On compte aujourd'hui dans l'arrondissement CDN—NDG : 12 terrains de balle, dont cinq sont éclairés. Le tableau 6-23 répertorie les plateaux sportifs utilisés par l'arrondissement CDN—NDG en 2009.

Tableau 6-23 – Utilisation des plateaux sportifs 2009
– Baseball/Balle molle

Parc	Éclairé	Sport praticable	Sport pratiqué
Benny 1		BB et BM	BM
Confédération		BB	BB
Kent 1	x	BB et BM	BM
Kent 2	x	BB et BM	BM
Loyola 1	x	BB	BB
Loyola 2		BB	BB
MacDonald		BB et BM	BB
Nelson-Mandela	x	BB et BM	BB et BM
NDG		BB et BM	BB et BM
Trenholme	x	BB et BM	BB et BM
William-Bowie		Mini BB	Mini BB
William-Hurst		Mini BB	Mini BB

BB : Baseball
BM : Balle molle

À ce tableau s'ajoute les terrains situés dans les parcs de la Savane, Jean-Brillant et Coffee. Ces derniers ne sont toutefois pas utilisés par les ligues ni préparés par la division des parcs et des installations. De plus, il est important de noter que le Terrain Benny 2 est officiellement fermé depuis le début des travaux de construction du Centre sportif Notre-Dame-de-Grâce.

28 Rapport d'utilisation des terrains de balle de l'Association des sports de balle de Montréal

Stratégies d'interventions réalisées

Chaque année, certains travaux sont effectués afin d'entretenir et d'améliorer la qualité des surfaces de jeu. Le tableau 6-24 recense les dernières interventions significatives réalisées dans l'arrondissement CDN—NDG au cours des dernières années.

Tableau 6-24 - Investissements réalisés par l'arrondissement CDN—NDG sur les terrains depuis 2006

Année	Interventions	Montant en \$
2006	Travaux sur le terrain de baseball du parc Loyola	14 243 \$
2007	Reprofilage du terrain de baseball du parc Loyola	6 666 \$
2007	Travaux sur la clôture des terrains de baseball et de soccer du parc Loyola	24 000 \$
2007-2008	Travaux d'électricité pour la réfection de l'éclairage des terrains de baseball et de soccer du parc Loyola	266 130 \$
2008	Réparation de l'arrêt-balle et nivellement du terrain de baseball du parc MacDonald	48 886 \$
2009	Travaux de drainage et de nivellement des terrains de baseball 1 et 2 du parc Loyola	17 400 \$
2009	Pavage autour des bancs de joueurs du terrain de baseball du parc Loyola	7 675 \$
Total		385 000 \$

Entretien des terrains

L'entretien des terrains est assuré par la division des parcs et des installations, sous l'autorité de la Direction des travaux publics de l'arrondissement CDN—NDG. Ce mandat s'ajoute à leurs autres activités, telles que : le nettoyage des parcs et des chalets, la tonte de gazon, l'émondage, le montage et le démontage d'équipements lors d'événements spéciaux ainsi que l'ouverture et la fermeture des terrains et des chalets situés dans les parcs.

Les services de base nécessaires à la pratique de la balle molle sont :

- ◆ le lignage;
- ◆ l'installation des buts;
- ◆ le hersage du terrain;
- ◆ la coupe du gazon;
- ◆ le drainage en cas de pluie.

« Lorsqu'il y a des jours de pluie, certains terrains n'ont pas un drainage efficace et beaucoup d'eau reste sur le terrain, ce qui empêche d'y jouer. Dépendamment des terrains, du moment des précipitations, de l'intensité de la pluie et des températures des journées suivantes, un mauvais drainage peut fermer (sic) le terrain jusqu'à 4 jours. »²⁹

Normes d'utilisation des terrains

En 2008, la saison s'est échelonnée sur 17 semaines. L'utilisation maximale des terrains de balle était

fixée à 850 heures par saison. « Cependant, pour atteindre cette utilisation maximale, il faudrait que les équipes s'exercent sur un terrain éclairé, dès 8 h et jusqu'à 23 h, et ce, tous les samedis et dimanches de la période estivale. Ce qui n'est pas le cas actuellement. La réalité est toute autre, car certaines contraintes réduisent le nombre d'heures d'utilisation possibles. »³⁰ Ces contraintes peuvent être fixes ou variables : éclairage, conditions météorologiques, drainage, etc. Afin de consulter la liste complète des contraintes, veuillez vous référer à l'extrait du rapport de l'ASBM.³¹

Tableau 6-25 – Utilisation des plateaux sportifs 2009 - Baseball/Balle molle

Parc	Terrains éclairé	Sport praticable	Utilisateur	Total des heures d'utilisation réelles	Heures d'utilisation potentielles**	% d'utilisation du potentiel pour la saison 2009
Benny 1		BB et BM	ASBM	96	432	22 %
Benny 2*		BB et BM	ASBM	0	436	0 %
de la Confédération		BB	NDG B	100	300	33 %
Kent 1	1	BB et BM	ASBM	210	616	34 %
Kent 2	1	BB et BM	ASBM	210	616	34 %
Loyola 1	1	BB	NDG B	190	440	43 %
Loyola 2		BB	NDG B	120	316	38 %
MacDonald		BB et BM	NDG B	70	314	22 %
Nelson-Mandela	1	BB et BM	ASBM/ NDG	154	616	25 %
NDG		BB et BM	NDG B	22	316	7 %
Trenholme	1	BB et BM	ASBM/ NDG	368	616	60 %
William-Bowie		Mini BB	NDG B	82	316	26 %
William-Hurst		Mini BB	NDG B	30	316	10 %
Total	5			1 652	5 214	32 %

* Terrain Benny 2 : fermé en raison de la construction du nouveau Centre sportif de Notre-Dame-de-Grâce.

** Heures d'utilisation potentielles : nombre de semaines pendant lesquelles le terrain est ouvert, multiplié par le nombre d'heures d'utilisation potentielles par jour, moins les heures non disponibles.

29 Rapport d'utilisation des terrains de balle sur le territoire Montréal-Concordia saison 2008

30 Rapport d'utilisation des terrains de balle sur le territoire Montréal-Concordia saison 2008

31 ASBM

Les données présentées ci-dessus ne tiennent pas compte des éléments suivants : l'utilisation des terrains par les écoles, les citoyens, les équipes qui s'entraînent sans réservation et les organisations de mini baseball.

Principaux constats et recommandations

En fonction des éléments présentés précédemment, des orientations de la DCSLDS, de son expertise ainsi que de la conjoncture dans laquelle elle agit, voici les principaux constats et recommandations en ce qui concerne les terrains de balle de l'arrondissement CDN—NDG :

Quantité

En termes de quantité, afin de définir le niveau de desserte vers lequel l'arrondissement CDN—NDG devrait tendre pour la pratique du baseball ou de la balle-molle, nous avons comparé les ratios pondérés (population par terrain de balle et clientèle des 5-19 ans par terrain de balle) de l'arrondissement CDN—NDG et de ses quartiers à l'indicateur témoin. Les tableaux 6-26 et 6-27 présentent les résultats obtenus.

Tableau 6-26 - Indicateur témoin pour l'ensemble des terrains de balle situés sur le territoire de l'arrondissement CDN—NDG

Indicateur - Terrains de balle							
Installation	Population 5-19 ans	Population	Total	Ratio population 5-19 ans par terrain	Ratio population par terrain	Ratio pondéré population 5-19 ans par terrain	Ratio pondéré population par terrain
CDN	15 575	99 224	3	5 192	33 075	2 336	14 884
NDG	10 315	65 017	10	1 032	6 502	464	2 926
Total CDN—NDG	25 890	164 241	13	1 992	12 634	896	5 685
Ville ¹	219 580	1 456 452	207	1 061	7 036	1 061	7 036
Indicateur autres grandes villes	230 145	1 251 191	261	882	4 794	882	4 794
Indicateur témoin²	449 725	2 707 643	416	1 081	6 509	1 081	6 509

1 Excluant l'arrondissement CDN—NDG

2 Ville et autres grandes villes (Sherbrooke, Longueuil, Québec et Gatineau)

Sur la base de la population totale, l'indicateur est de 6 509 usagers pour un terrain. En comparaison, l'arrondissement CDN—NDG et les quartiers de CDN et de NDG obtiennent respectivement des indicateurs de 5 685, 14 884 et 2 926 usagers pour un terrain.

Sur la base des 5-19 ans, l'indicateur est de 1 081 usagers pour un terrain. En comparaison, l'arrondissement CDN—NDG et les quartiers de CDN et de NDG obtiennent respectivement des indicateurs de 896, 2 336 et 464 usagers pour un terrain.

Peu importe le ratio utilisé, selon les écarts obtenus, l'arrondissement CDN—NDG disposerait d'un surplus global de 2 terrains, donc d'un nombre plus que suffisant de terrains pour répondre aux besoins des clientèles. Toutefois, la répartition des terrains sur le territoire n'est pas équitable. Le quartier de NDG compte 8

terrains et jouirait d'un surplus de 6 terrains alors que le quartier de CDN en comprend 4 et accuserait un déficit de 3 à 4 terrains. Cette disparité pourrait s'expliquer par le travail de la Ligue de baseball mineur de NDG qui est bien ancrée dans ce quartier. Il se pourrait également qu'en raison du caractère très cosmopolite de CDN, il y ait peu de demandes pour de tels terrains dans ce quartier. Il demeure que la demande pour ce sport est en décroissance.

La desserte actuelle, analysée en fonction de l'évolution des inscriptions, paraît donc amplement suffisante si l'on fait abstraction de l'état des terrains. L'évolution de la population de l'arrondissement CDN—NDG entre 2001 et 2006 et pour les quartiers ne constitue pas un facteur significatif. En 2009, selon le rapport de l'ASMB, les terrains de l'arrondissement CDN—NDG étaient utilisés à 32 % du potentiel de l'arrondissement CDN—

Tableau 6-27 – Écart entre les indicateurs de l'arrondissement CDN—NDG et l'indicateur témoin

	Clientèle des 5-19 ans				Population totale		
	Écart pondéré en fonction de l'indicateur témoin	Adéquation de l'écart pondéré avec le nombre d'installations	Adéquation pondérée en fonction de l'indicateur témoin		Écart pondéré en fonction de l'indicateur témoin d'installations	Adéquation de l'écart pondéré avec le nombre témoin	Adéquation pondérée en fonction de l'indicateur
CDN	1 255	3 766	3	CDN	8 375	25 125	4
NDG	-617	-6 169	-6	NDG	-3 583	-35 830	-6
ARR.	-185	-2 403	-2	ARR.	-823	-10 705	-2

Note : L'adéquation pondérée en fonction de l'indicateur témoin correspond au déficit d'installation. Ainsi, un nombre positif signifie que l'arrondissement CDN—NDG est en déficit d'installations par rapport à l'indicateur témoin. Un nombre négatif signifie donc que l'arrondissement CDN—NDG possède un surplus d'installations par rapport à cet indicateur.

NDG. Les terrains les plus occupés sont de Kent 2 (34 %), suivi de Kent 1 (34 %), Loyola 2 (38 %) et Loyola 1 (43 %). Soulignons aussi que 7 terrains de balle sur 12 ont été utilisés à moins de 30 % en 2009.

Si le sport de balle le plus pratiqué dans l'arrondissement CDN—NDG est la balle molle, il faut quand même souligner les faits saillants des équipes de baseball de NDG qui ont très bien performé en 2008 et 2009 en remportant des titres provinciaux. Ces résultats démontrent bien la qualité des organisations et de leurs programmes de développement, mais exercent aussi une pression supplémentaire pour la mise en place d'installations de qualité. Dans cette optique, l'aménagement d'un pôle sportif de baseball permettrait d'accueillir des tournois d'envergure.

Le surplus global de terrains pourrait présenter une opportunité de réorganisation d'autant que les résultats sont très similaires selon que l'on considère la population en général ou encore la population des 5-19 ans qui est la clientèle visée au plan du développement. Quant à la décision de disposer de ce surplus de terrains (transformation, fermeture, etc.), il faudrait d'abord tenir pour acquis que l'ensemble des terrains sont éclairés, en bon état et que le drainage permet une utilisation optimale. Nous avons cependant vu que le drainage pose un problème à plusieurs endroits et que seulement 5 terrains sur 12 sont éclairés.

En somme, dans le respect des prémisses de ce plan et à certaines conditions, le nombre de terrains de baseball et leur répartition sur le territoire pour assurer une desserte de qualité dans l'arrondissement CDN—NDG pourraient être revus tout en :

- ✓ améliorant la répartition des terrains sur le territoire et leur qualité;
- ✓ optimisant le nombre d'heures d'utilisation potentielle total;
- ✓ soutenant le développement du sport;
- ✓ répondant aux besoins des diverses clientèles.

Constat

Le nombre global de terrains de balle est amplement suffisant afin d'assurer une offre de service adéquate. Par contre, la répartition des terrains sur le territoire ainsi que la qualité des terrains et équipements représentent la principale source de problèmes.

Recommandation 6-8-1

Compte tenu du calibre des équipes présentes dans l'arrondissement CDN—NDG, **viser à mettre aux normes et maintenir** en état au moins 4 terrains de balle de qualité, (éclairés, clôturés et drainés, selon le cas (de Kent 1 et 2, Loyola 1 et 2 – voir tableau 6-28).

Qualité des terrains

L'évaluation des terrains de balle s'effectue annuellement en fonction des aspects suivants :

- ✓ caractéristiques qualitatives du terrain;
- ✓ caractéristiques qualitatives des équipements;
- ✓ caractéristiques générales qualitatives.

L'ensemble de ces aspects est analysé dans le détail en fonction des critères reconnus et établis par le Service des parcs, des espaces verts, des sports et des loisirs (2005).³¹ Les terrains sont ainsi évalués en fonction des différents types de surfaces, des conditions de drainage, de lignage, de nivellement et d'irrigation. L'ensemble des équipements et installations touchés par cette pratique sportive sont également évalués.

Les organismes partenaires, la Ligue de baseball de NDG ainsi que le public ont exprimé leur insatisfaction à l'égard de la qualité des terrains lors de différentes réunions (début et fin de saison), en transmettant des commentaires ou plaintes ou encore dans le questionnaire envoyé aux principales associations.³²

Les principaux problèmes rapportés en ce qui a trait à l'état des terrains sont les suivants : présence de trous dans le terrain, sable trop compacté (surface trop dure), mauvais nivellement du terrain, monticule trop bas et en mauvais état. La présence d'un poteau de lumière dans le champ extérieur du terrain Trenholme est également une source d'insatisfaction.

Cette situation atténue considérablement les efforts de la division des parcs et des installations responsable de l'entretien des terrains. Les ressources de la division couvrent uniquement les interventions destinées à la correction des déficiences et à un entretien minimal des terrains en fonction des besoins et effectifs disponibles. L'éloignement des terrains et l'étendue de l'arrondissement CDN—NDG nécessitent des déplacements qui peuvent constituer une difficulté dans l'organisation du travail.

Quant à elle, à l'exception du budget triennal d'immobilisation, la division des actifs immobiliers, qui est responsable des projets de rénovation, ne dispose pas non plus d'un programme couvrant l'entretien détaillé qui permettrait d'assurer la stabilité des terrains (contrôle et restitution des pentes et du nivellement, aération des sols, vérification régulière du système de drainage).

En ce qui a trait aux équipements, plusieurs chalets de parcs sont désuets et inadéquats. Certaines clôtures sont en très mauvais état ou simplement inexistantes. On note également une détérioration naturelle des bancs et estrades.

Constat

Les ressources allouées à l'entretien des terrains de balle ne permettent pas de respecter les exigences particulières recommandées.

Recommandation 6-8

Créer un pôle de baseball au parc Loyola (voir tableau 6-28) afin de regrouper et concentrer la pratique organisée de ce sport et ainsi maximiser les interventions de la division des parcs et des installations en termes d'entretien et contrôler l'accès à certains terrains (ajout de clôtures) de façon à préserver les surfaces de jeu. L'ouverture des terrains serait assurée par la division des parcs et des installations et par les clubs sportifs reconnus par l'arrondissement CDN—NDG. Ce pôle devrait être aménagé de façon à pouvoir accueillir des tournois d'envergure. En ce sens, il serait intéressant d'envisager l'acquisition de certains équipements spécialisés : tableau d'affichage, etc.

31 Critères

32 Résumé des rencontres avec les associations sportives
- Automne 2008

Recommandation 6-9

Mettre en place un programme d'entretien détaillé et octroyer un budget récurrent à la division des parcs et des installations de même qu'à la division des actifs immobiliers afin de maintenir les terrains de balle et leurs équipements à un niveau de qualité supérieure (voir tableau 6-28).

Recommandation 6-10

Remplacer graduellement les équipements désuets des terrains de balle (bancs des joueurs, estrades, clôtures, etc. – voir tableau 6-28).

Recommandation 6-11

Réaliser un projet pilote de conversion de certains avant-champs de terrains de balle en gazon (voir tableau 6-28).

Recommandation 6-12

Procéder au nivellement des terrains de balle prioritaires ciblés (voir tableau 6-28).

Recommandation 6-13

Améliorer les systèmes de drainage de tous les terrains de balle qui le nécessitent (voir tableau 6-28).

Recommandation 6-14

Envisager la possibilité de concentrer la pratique de la balle molle sur les terrains de Kent et Nelson-Mandela (voir tableau 6-28) pour maximiser leur utilisation et concentrer l'entretien sur ces terrains.

Le tableau 6-28 présente plus concrètement le plan de réaménagement des terrains qui pourrait résulter de la mise en œuvre de ces recommandations.

Tableau 6-28 - Portrait des terrains après réaménagement

Note: Nous avons utilisé une police rouge afin de mettre en évidence les réaménagements à apporter.

Benny	Résultat final après réaménagement										
Recommandation	Baseball		Soccer			Type de surface		Caractéristiques			
	Grand	Petit	11	7	5	Naturel	Synthétique	Drainé	Irrigué	Clôturé	Éclairé
Conserver le terrain de balle		X				X					

Commentaire

Conserver le terrain de balle, notamment pour assurer l'offre de service en termes de balle molle.

de la Confédération	Résultat final après réaménagement										
Recommandation	Baseball		Soccer			Type de surface		Caractéristiques			
	Grand	Petit	11	7	5	Naturel	Synthétique	Drainé	Irrigué	Clôturé	Éclairé
Transformer le terrain de baseball en terrain de basket-ball, patinoire de roller hockey (été) et hockey sur glace (hiver).	terrain de basket-ball, patinoire de roller hockey (été) et hockey sur glace (hiver)										

Commentaire

Il faut également tenir compte de la vocation multidisciplinaire du parc (soccer, piscine, aire de jeux, bocce, piste, aréna).

de Kent	Résultat final après réaménagement										
Recommandation	Baseball		Soccer			Type de surface		Caractéristiques			
	Grand	Petit	11	7	5	Naturel	Synthétique	Drainé	Irrigué	Clôturé	Éclairé
Conserver le terrain de balle	X					X		X	X	X	X
Conserver le terrain de balle	X					X		X	X	X	X

Commentaire

Conserver le terrain de balle, notamment pour assurer l'offre de service en termes de baseball et balle molle.

MacDonald	Résultat final après réaménagement										
Recommandation	Baseball		Soccer			Type de surface		Caractéristiques			
	Grand	Petit	11	7	5	Naturel	Synthétique	Drainé	Irrigué	Clôturé	Éclairé
Transformer le terrain de baseball en 1 terrain de soccer (7 joueurs)				X		X					

Commentaire

Envisager la possibilité de déménager l'arrêt-balle à Loyola (l'arrêt-balle est pratiquement neuf). Évaluer la possibilité de récupérer la surface synthétique du terrain semi-synthétique de Georges Saint-Pierre qui serait rénové.

Loyola	Résultat final après réaménagement										
Recommandation 6-7; 6-8	Baseball		Soccer			Type de surface		Caractéristiques			
	Grand	Petit	11	7	5	Naturel	Synthétique	Drainé	Irrigué	Clôturé	Éclairé
Conserver 1 grand terrain de baseball	X					X		X	X	X	X
Conserver 1 petit terrain de baseball		X				X					
Transformer le terrain de soccer semi-synthétique en 1 grand terrain de baseball.	X					X		X	X	X	X
Transformer 2 terrains de micro soccer en 1 petit terrain de baseball.		X				X					

Commentaire

Création d'un pôle sportif de baseball. Avec 4 terrains de baseball, l'arrondissement CDN—NDG serait en mesure d'assurer l'offre de service en ce qui a trait au baseball en fonction de la demande et de la programmation actuelle. Ces changements impliquent une réévaluation de l'utilisation des terrains de balle pour subvenir à la demande. En ce qui a trait à la pratique de la balle molle, on doit tenir compte de l'entente existante entre la Ville et l'ASBM. Exemple : la ligue de balle molle qui joue à Trenholme.

Nelson-Mandela	Résultat final après réaménagement										
Recommandation 6-14	Baseball		Soccer			Type de surface		Caractéristiques			
	Grand	Petit	11	7	5	Naturel	Synthétique	Drainé	Irrigué	Clôturé	Éclairé
Conserver le terrain de balle pour la pratique de la balle-molle	X					X		X	X	X	X

Commentaire

Le terrain de balle pourrait être transformé en 1 terrain de soccer mini (7 joueurs). Toutefois, afin d'assurer l'offre de service de balle molle en fonction des ententes existantes avec l'ASBM, il serait préférable de le conserver ainsi. L'offre de service en ce qui a trait à la balle molle pourrait être possible sur les terrains suivants: Nelson Mandela, Kent (2), Benny, possiblement Loyola et NDG.

NDG	Résultat final après réaménagement										
Recommandation	Baseball		Soccer			Type de surface		Caractéristiques			
	Grand	Petit	11	7	5	Naturel	Synthétique	Drainé	Irrigué	Clôturé	Éclairé
Conserver le terrain de balle	X					X				X	

Commentaire

Conserver le terrain de balle, notamment pour assurer l'offre de service en termes de balle molle.

Trenholme	Résultat final après réaménagement										
Recommandation	Baseball		Soccer			Type de surface		Caractéristiques			
	Grand	Petit	11	7	5	Naturel	Synthétique	Drainé	Irrigué	Clôturé	Éclairé
Transformer le terrain de baseball en terrain de soccer 11 joueurs, synthétique, éclairé, ligné et pouvant être transformé en 2 minis (7 joueurs) au besoin.			X				X	X		X	X

Commentaire

William-Bowie	Résultat final après réaménagement										
Recommandation 6-1	Baseball		Soccer			Type de surface		Caractéristiques			
	Grand	Petit	11	7	5	Naturel	Synthétique	Drainé	Irrigué	Clôturé	Éclairé
Convertir le terrain de baseball en 2 terrains de soccer micro (5 joueurs).					X	X					
					X	X					

Commentaire

Terrain peu propice au baseball. La conversion s'inscrit dans le projet de pôle sportif de soccer à Trenholme.

William-Hurst	Résultat final après réaménagement										
Recommandation	Baseball		Soccer			Type de surface		Caractéristiques			
	Grand	Petit	11	7	5	Naturel	Synthétique	Drainé	Irrigué	Clôturé	Éclairé
Conserver le terrain de balle		X				X					

Commentaire

Conserver le terrain de balle, notamment pour assurer l'offre de service en termes de balle molle.

Ensemble des terrains	Résultat final après réaménagement
Recommandation 6-9; 6-10; 6-11; 6-12; 6-13	
Mettre en place un programme d'entretien détaillé et octroyer un budget récurrent à la division des parcs et des installations de même qu'à la division des actifs immobiliers afin de maintenir les terrains de soccer et leurs équipements à un niveau de qualité supérieure. Remplacer graduellement les équipements désuets des terrains de balle (bancs des joueurs, estrades, clôtures etc.). Réaliser un projet pilote de conversion de certains avant-champs de terrains de balle en gazon. Procéder au nivellement des terrains de balle ciblés prioritaires. Améliorer les systèmes de drainage pour l'ensemble des terrains de balle.	

Le tableau 6-29 présente l'inventaire des terrains (et leurs nouvelles caractéristiques) qui pourrait résulter de la mise en œuvre de ces recommandations.

Tableau 6-29 - Inventaire des terrains de balle après réaménagement

Note: Nous avons utilisé une police rouge afin de mettre en évidence les réaménagements à apporter.

Résultat final après réaménagement						
Installation	Baseball / BM		Caractéristiques			
	Grand	Petit	Drainé	Irrigué	Clôturé	Éclairé
Benny		X				
de Kent	X		X	X	X	X
	X		X	X	X	X
Loyola	X		X	X	X	X
	X		X	X	X	X
		X				
		X				
Nelson-Mandela	X		X	X	X	X
NDG	X				X	
William-Hurst		X				
Total 2009	7	6	0	0	6	5
Total en fonction des réaménagements	6	4	5	5	6	5
Écart	-1	-2	5	5	0	0

Le tableau 6-30 présente le potentiel global d'heures d'utilisation des terrains de balle après la mise en œuvre de ces recommandations.



Tableau 6-30 - Potentiel global d'heures d'utilisation des terrains de balle après réaménagement

Installation	Baseball		Caractéristiques				Heures d'utilisation potentielles
	Grand	Petit	Drainé	Irrigué	Clôturé	Éclairé	
Benny		X					432
de Kent	X		X	X	X	X	616
	X		X	X	X	X	616
Loyola	X		X	X	X	X	616
	X		X	X	X	X	616
		X					316
		X					316
Nelson-Mandela	X		X	X	X	X	616
NDG	X				X		316
William-Hurst		X					316
Total 2009	7	6	0	0	6	5	5 214
Total en fonction des réaménagements	6	4	5	5	6	5	4 776
Écart	-1	-2	5	5	0	0	-436

À la suite du réaménagement, l'arrondissement CDN—NDG compterait 10 terrains de balle comparativement à 12 en 2009, dont 3 à CDN et 7 à NDG, comparativement à 4 et 8 respectivement en 2009.

La nouvelle répartition serait de 6 grands et 4 petits terrains comparativement à 7 grands et 5 petits terrains en 2009. Enfin, l'arrondissement CDN—NDG compterait sur le même nombre de terrains clôturés (soit 6) et de terrains éclairés (soit 5) qu'en 2009. Afin de répondre à la demande pour la pratique du baseball et de la balle molle, nous pourrions compter sur 5 terrains de qualité (irrigués, drainés, clôturés et éclairés).

En ce qui a trait au potentiel d'heures d'utilisation, globalement, l'arrondissement CDN—NDG passerait

de 5 650 heures en 2009 à 4 776 après les réaménagements.

6.3.3. Les terrains de bocce et de pétanque

Mise en contexte

Les sports de boules regroupent principalement les trois jeux suivants : le bocce (pétanque italienne qui se joue avec des boules de métal ou de plastique sur une surface asphaltée ou de gravier), le boulingrin (jeu anglais pratiqué sur une surface gazonnée et à l'aide de boules de bois écrasées aux deux pôles asymétriques) et la pétanque (sport français qui se joue sur tous les types de terrain, à l'aide de des boules en acier). Dans l'arrondissement CDN—NDG, le bocce est le jeu de boules

le plus populaire, majoritairement pratiqué par les résidents d'origine italienne.

D'après les données du recensement 2006 de Statistique Canada, l'arrondissement CDN—NDG comptait 1 775 résidents italiens (ce chiffre comprend uniquement les Italiens nés en Italie), soit 2,4 % de la population immigrante de l'arrondissement CDN—NDG (1,1 % de sa population totale). Toutefois, la proportion d'Italiens tend à diminuer depuis quelques années. En 2001, ils représentaient 3,2 % de la population immigrante (2 310 résidents) de CDN—NDG.

Analyse de l'offre et de la demande

Huit terrains de bocce, répartis dans cinq parcs, ont été aménagés dans l'arrondissement CDN—NDG. La communauté italienne du quartier de NDG dispose de sept de ces terrains qui se situent dans le quartier de CDN. Pour réduire cet écart, à l'été 2009, deux terrains de pétanque ont été réaménagés dans le parc Jean-Brillant, situé dans ce quartier. Le tableau 6-29 ci-dessous présente la répartition des terrains de bocce et de pétanque.

Tableau 6-31 – Utilisation des plateaux sportifs 2009 - BOCCE et PÉTANQUE

Installation	Quartier	Nombre de terrains	Sport pratiqué	Éclairage	Terrain couvert	Groupe		Nombre de membres	Horaire
						Ligue récréative	Compétitif		
Parc de la Confédération	NDG	2	Bocce	x		x		Non déterminé	Pratique libre
Parc Georges-St-Pierre	NDG	2	Bocce	x	x	x	x	52	Lundi au dimanche 18 h à 23 h
Parc Gilbert-Layton	NDG	2	Bocce	x		x	x	Environ 230	Lundi au jeudi 18 h à 23 h
Parc Jean-Brillant	CDN	2	Pétanque	x	X	x		Non déterminé	Pratique libre
Parc Rosemary-Brown	CDN	1	Bocce	x		x		Non déterminé	Pratique libre
Parc William-Bowie	NDG	1	Bocce	x		x		Environ 35	Un groupe de jour, un groupe du lundi au vendredi de 19 h à 23 h

Parc de la Confédération

Les deux terrains de bocce aménagés dans ce parc servent à des fins de pratique libre. Selon nos observations, ces deux terrains sont régulièrement utilisés en soirée.

Parc Georges-Saint-Pierre

Les membres de l'Association de bocce Saint-Raymond sont pour l'instant les seuls utilisateurs des deux terrains de ce parc. Aucune autre demande n'a été adressée à l'arrondissement CDN—NDG. Le groupe dispose des clés pour les toilettes extérieures du Centre communautaire de Saint-Raymond et d'un accès à un local d'entreposage situé à l'extérieur, ce qui lui confère une certaine autonomie.

Parc Gilbert-Layton

Les deux terrains de bocce du parc Gilbert-Layton sont principalement exploités par le Club récréatif italo-canadese. Ce groupe y joue au bocce depuis une vingtaine d'années et compte environ 230 membres. Ceux-ci possèdent les clés du pavillon Gilbert-Layton et utilisent les terrains les soirs de semaine.

De plus, la DCSLDS leur a octroyé un permis d'exclusivité pour leur tournoi annuel qui se déroule en juillet et en août, du lundi au vendredi, de 17 h à 23 h. À noter que les résidants du secteur peuvent également utiliser ces terrains pendant les autres périodes à des fins de pratique libre.

Parc Jean-Brillant

Les deux terrains de pétanque situés dans ce parc ont été aménagés en 2009 et servent à des fins de prati-

que libre. Il n'y a pas d'entente conclue avec un groupe ou une ligue organisée, mais les terrains sont utilisés. Les terrains sont couverts par trois toiles triangulaires qui sont toutefois retirées avant l'hiver.

Parc Rosemary-Brown

Le terrain de bocce aménagé dans ce parc sert à des fins de pratique libre. Selon nos observations, ce terrain est régulièrement utilisé.

Parc William-Bowie

Le terrain de bocce aménagé dans ce parc est principalement utilisé par le Centro Donne di NDG et un groupe de femmes dirigé par une résidente du secteur. Le premier groupe d'environ 25 membres joue généralement de juin à octobre, du lundi au vendredi, entre 19 h et 23 h. Le deuxième groupe d'environ dix résidentes joue pendant la journée. Les deux groupes possèdent une clé du chalet situé dans le parc leur permettant une facilité d'accès aux installations. À noter que les habitants du secteur peuvent également utiliser ce terrain à des fins de pratique libre.

Stratégies d'interventions réalisées

Dans les dix dernières années, quelques terrains ont été entièrement refaits. Depuis 2007, cinq des huit terrains de bocce ont été rénovés en suivant les normes, pour un investissement total de près de 150 000 \$. De plus, deux terrains de pétanque ont été entièrement réaménagés au parc Jean-Brillant. Le tableau 6-32 fournit un bon aperçu des travaux réalisés et des sommes investies à la réfection de ces terrains.

Tableau 6-32 - Investissements pour les terrains de bocce et de pétanque depuis 2007

Terrains de bocce et de pétanque			
Parc	Date des dernières rénovations	Travaux réalisés	Investissements
Georges-Saint-Pierre	2007	Travaux : dalle de béton, électricité, peinture, etc. Mobiliier urbain : abris et rideaux, quatre tables, etc.	58 000 \$
Gilbert-Layton	2009	Travaux : dalle de béton, drainage, aménagement extérieur, etc. Mobiliier urbain: trois bancs, etc.	51 000 \$ 7 000 \$
Jean-Brillant	2009	Nouvel aménagement	Aménagement global du parc
Rosemary-Brown	2007	Travaux : nouveau jeu, bandes, etc.	33 000 \$
Investissements totaux			149 000 \$

Entretien des terrains

L'entretien régulier des terrains (racler et niveler le sol, nettoyer, etc.) est sous la responsabilité des groupes qui y jouent. La division des parcs et des installations s'occupe de l'entretien d'usage au début de la saison (ramasser les feuilles, s'assurer de la propreté générale des terrains) et fournit également de la poussière de granit à chaque groupe. Dans le parc Jean-Brillant, où il n'y a pas de groupe organisé, les employés de la division des parcs et des installations se chargent d'étendre la poussière de granit sur les terrains de bocce et de pétanque, au besoin.

Les terrains des parcs Georges-Saint-Pierre, Gilbert-Layton, Rosemary-Brown et Jean-Brillant ont été récemment rénovés. Ils sont donc en très bon état et

font la joie des joueurs de bocce et de pétanque. Par contre, les utilisateurs du terrain du parc William-Bowie se plaignent de sa piètre qualité. Ils trouvent que la surface est inégale, que les bandes sont très abîmées et qu'elles devraient être remplacées.

Normes d'utilisation des terrains

Selon les normes de l'arrondissement CDN—NDG, le terrain de bocce doit mesurer de 4 à 5 mètres de largeur, par 27,6 mètres de longueur. Les quatre terrains rénovés depuis 2007 correspondent assurément à ces normes. Chaque terrain doit aussi être entouré de bandes de bois d'une hauteur approximative de 15 centimètres, une lacune corrigée lors de la rénovation récente des terrains.

Les jeux de bocce et de pétanque peuvent se pratiquer de mai à novembre. Comme ces sports s'exécutent sur un sol de granit, la surface doit être sèche. Puisque la majorité des terrains de l'arrondissement CDN—NDG ne sont pas couverts (sauf ceux des parcs Georges-Saint-Pierre et Jean-Brillant), il n'est pas possible d'y jouer sous la pluie.

Des permis d'utilisation exclusive des terrains sont accordés aux groupes prioritaires pour des périodes données, mais la majorité des terrains sont ouverts au public pour de la pratique libre. Les groupes considérés prioritaires par l'arrondissement CDN—NDG jouent quotidiennement et s'occupent de l'entretien des terrains.

Un terrain de bocce et de pétanque rénové peut avoir une durée de vie de plusieurs dizaines d'années s'il est entretenu convenablement, nivelé régulièrement et que les bandes sont réparées et remplacées, au besoin. Les terrains des parcs Georges-Saint-Pierre, Gilbert-Layton, Rosemary-Brown et Jean-Brillant ayant été rénovés récemment, aucun investissement n'est à prévoir prochainement.

Facteurs d'évaluation des terrains

Actuellement, la DCSLDS ne procède à aucune évaluation systématique des terrains de bocce et de pétanque. Par contre, plusieurs membres de son équipe (assistants intervention en loisirs, animateurs, agents de développement) se déplacent fréquemment dans les nombreux parcs de l'arrondissement CDN—NDG et relèvent des anomalies. La DCSLDS accorde également une attention particulière aux commentaires des utilisateurs et s'assure du suivi.

Principaux constats et recommandations

En termes de quantité, afin de définir le niveau de desserte vers lequel l'arrondissement CDN—NDG devrait tendre pour les jeux de boules, nous avons comparé le ratio pondéré (population par jeux de boules) de l'arrondissement CDN—NDG et de ses quartiers à l'indicateur témoin. Les tableaux 6-33 et 6-34 présentent les résultats obtenus.

En fonction des éléments présentés précédemment, des orientations de la DCSLDS, de son expertise ainsi que de la conjoncture dans laquelle elle agit, voici les principaux constats concernant les terrains de bocce et de pétanque de l'arrondissement CDN—NDG :

Quantité

Le bocce est un jeu peu répandu au Québec. Par exemple, aucune des villes que nous avons retenues pour établir nos indicateurs de planification ne compte des terrains de bocce parmi leurs plateaux extérieurs. Par contre, en ce qui a trait aux arrondissements montréalais, 14 des 19 arrondissements offrent des terrains de bocce et 15 des 19 arrondissements offrent des terrains de pétanque. En ce qui concerne les terrains intérieurs de bocce et pétanque, les arrondissements d'Achets—Cartierville, Anjou, Mercier-Hochelaga-Maisonneuve, Rivière-des-Prairies—Pointe-aux-Trembles, Saint-Laurent, Saint-Léonard et Sud-Ouest ont aménagé des allées intérieures.

Tableau 6-33 - Indicateur témoin pour l'ensemble des terrains de bocce et pétanque de l'arrondissement CDN—NDG

Indicateur - Terrains de bocce et de pétanque						
Installation	Population	Nombre d'allées		Total	Ratio population par allée	Ratio pondéré population par allée
		Bocce	Pétanque			
CDN	99 224	1	2	3	33 075	14 884
NDG	65 017	7	0	7	9 288	4 180
Total CDN—NDG	164 241	8	2	10	16 424	7 391
Ville ¹	1 456 452	129	123	252	5 780	5 110
Indicateur autres grandes villes	879 260	0	128	128	6 869	2 473
Indicateur témoin²	2 335 712	129	251	380	6 147	3 964

1 Excluant l'arrondissement CDN—NDG

2 Ville et autres grandes villes (Sherbrooke, Longueuil, Québec et Gatineau)

Tableau 6-34 – Écart entre l'indicateur de l'arrondissement CDN—NDG et l'indicateur témoin

	Population totale		
	Écart pondéré en fonction de l'indicateur témoin	Adéquation de l'écart pondéré avec le nombre d'installations	Adéquation pondérée en fonction de l'indicateur témoin
CDN	10 920	32 759	5
NDG	216	1 510	
ARR.	3 427	34 268	6

Sur la base de la population totale, l'indicateur est de 3 964 usagers pour un terrain. En comparaison, l'arrondissement CDN—NDG et les quartiers de CDN et de NDG obtiennent respectivement des indicateurs de 7 391, 14 884 et 4 180 usagers pour un terrain.

Note : L'adéquation pondérée en fonction de l'indicateur témoin correspond au déficit d'installation. Ainsi, un nombre positif signifie que l'arrondissement CDN—NDG est en déficit d'installations par rapport à l'indicateur témoin. Un nombre négatif signifie donc que l'arrondissement CDN—NDG possède un surplus d'installations par rapport à cet indicateur.

Selon les écarts obtenus, l'arrondissement CDN—NDG disposerait d'un déficit global de 6 terrains. Le quartier de NDG compte 7 terrains alors que le quartier de CDN en comprend 3 et accuserait un déficit de 5 terrains. Il faut cependant noter que le nombre total de terrains de la Ville ne signifie pas que les terrains sont entretenus ou utilisés.

Comme nous l'avons vu, le bocce est majoritairement pratiqué par les résidents d'origine italienne dont la présence est plus concentrée dans le quartier de NDG. Il se pourrait également qu'en raison du caractère très cosmopolite de CDN, il y ait peu de demandes pour de tels terrains dans ce quartier. La pratique des jeux de boules semble donc intéresser certaines communautés spécifiques et particulièrement la clientèle aînée.

Malgré l'indicateur démontrant un déficit dans le quartier de CDN, nous croyons que, mis à part quelques points liés à la qualité, le nombre de terrains semble satisfaire la demande générale des joueurs de bocce de l'arrondissement CDN—NDG. Cependant, il n'existe aucun terrain intérieur ou la pratique de ce loisir peut se tenir toute l'année.

Quant à la pétanque, des résidents du secteur Darlington demandent l'ajout d'un terrain de pétanque au parc de Kent (une requête en bonne et due forme a été adressée à la division des actifs immobiliers).

En somme, dans le respect des prémisses de ce plan et à certaines conditions, le nombre de terrains de bocce et leur répartition sur le territoire pour assurer une desserte de qualité dans l'arrondissement CDN—NDG nous paraît satisfaisant. Toutefois, il y aurait lieu d'évaluer la possibilité et de confirmer le besoin d'aménager un terrain de pétanque dans CDN.

Constat

Le nombre de terrains de bocce semble suffisant, mais il faut maintenir leur qualité et optimiser leur utilisation et leur accessibilité. Quant à la pétanque, l'aménagement d'un terrain serait en demande pour le quartier de CDN.

Recommandation 6-15

Évaluer le besoin et la possibilité d'aménager un terrain de pétanque au parc de Kent (voir tableau 6-35).

Recommandation 6-16

Réaménager le terrain de bocce du parc William-Bowie (voir tableau 6-35).

Recommandation 6-17

Installer un abri sur les terrains de bocce du parc Gilbert-Layton (voir tableau 6-35).

Recommandation 6-18

Mettre en œuvre une procédure d'évaluation systématique des terrains de bocce et de pétanque par la division des parcs et des installations au début de la saison (mois de mai), de même qu'un programme d'entretien régulier afin que les terrains soient maintenus à un niveau qui satisfasse les usagers (voir tableau 6-35).

Recommandations 6-19

Mettre en place un programme d'entretien détaillé et octroyer un budget récurrent à la division des parcs et des installations de même qu'à la division des actifs

immobiliers afin de maintenir les terrains de bocce et de pétanque et leurs équipements à un niveau de qualité supérieure (voir tableau 6-35).

Recommandation 6-20

Analyser la possibilité d'acquérir un jeu de bocce intérieur amovible à une allée pour un centre commu-

nautaire de l'arrondissement CDN—NDG (voir tableau 6-35).

Le tableau 6-35 présente plus concrètement le plan de réaménagement des terrains qui pourrait résulter de la mise en œuvre de ces recommandations.

Tableau 6-35 - Portrait des terrains après réaménagement

Note: Nous avons utilisé une police rouge afin de mettre en évidence les réaménagements à apporter.

de Kent	Résultat final après réaménagement			
Recommandation 6-15	Nombre terrains	Sport pratiqué	Caractéristiques	
			Éclairé	Toit
Évaluer le besoin et la possibilité d'aménager un terrain de pétanque.	1	Pétanque	X	

de la Confédération	Résultat final après réaménagement			
Recommandation	Nombre terrains	Sport pratiqué	Caractéristiques	
			Éclairé	Toit
	2	Bocce	X	

Commentaire

Nombre de terrains suffisant.

Georges-Saint-Pierre	Résultat final après réaménagement			
Recommandation	Nombre terrains	Sport pratiqué	Caractéristiques	
			Éclairé	Toit
	2	Bocce	X	X

Commentaire

Nombre de terrains suffisant.

Rénovés en 2007: dalle de béton, électricité, peinture, abris et rideaux, tables, etc.



Gilbert-Layton	Résultat final après réaménagement			
Recommandation 6-17	Nombre terrains	Sport pratiqué	Caractéristiques	
			Éclairé	Toit
Installer un abri.	2	Bocce	X	X

Commentaire

Nombre de terrains suffisant.

Rénovés en 2009: dalle de béton, drainage, aménagement extérieur, bancs, etc.

Jean-Brillant	Résultat final après réaménagement			
Recommandation	Nombre terrains	Sport pratiqué	Caractéristiques	
			Éclairé	Toit
	2	Pétanque	X	X

Commentaire

Nombre de terrains suffisant.

Nouvel aménagement réalisé en 2009.

Rosemary-Brown	Résultat final après réaménagement			
Recommandation	Nombre terrains	Sport pratiqué	Caractéristiques	
			Éclairé	Toit
	1	Bocce	X	

Commentaire

Nombre de terrains suffisant.

Rénovés en 2007: nouveau jeu, bandes, etc

William-Bowie	Résultat final après réaménagement			
Recommandation 6-16	Nombre terrains	Sport pratiqué	Caractéristiques	
			Éclairé	Toit
Réaménager le terrain.	1	Bocce	X	

Commentaire

Nombre de terrains suffisant.

Piètre qualité du terrain: la surface n'est pas droite et les bandes sont très abîmées.

Recommandation 6-18; 6-19; 6-20

Mettre en œuvre une procédure d'évaluation systématique des terrains de bocce et de pétanque par la division des parcs et installations au début de la saison (mois de mai), de même qu'un programme d'entretien régulier afin que les terrains soient maintenus à un niveau qui satisfasse les usagers.

Mettre en place un programme d'entretien détaillé et octroyer un budget récurrent à la division des parcs et installations de même qu'à la division des actifs immobiliers afin de maintenir les terrains de bocce et de pétanque et leurs équipements à un niveau de qualité supérieure.

Analyser la possibilité d'acquérir un jeu de bocce intérieur amovible à une allée pour un centre communautaire de l'arrondissement CDN—NDG.

6.3.4. Les terrains de tennis

Mise en contexte

Le tennis est généralement pratiqué en période estivale par une clientèle variée. L'utilisation des terrains par la population se fait généralement de manière spontanée durant les heures d'ouverture. Les joueurs se présentent directement sur les terrains et s'y divertissent s'ils sont disponibles. Certains vont préférer réserver jusqu'à 24 heures avant leur utilisation. L'accès aux terrains est payant pendant toute la saison régulière. Cependant, durant les périodes de présaison et de fin de saison, ils sont accessibles gratuitement, du lundi au vendredi, de 9 h à 12 h.

La demande

Les terrains de tennis sont principalement utilisés par les citoyens de CDN—NDG, mais également fréquentés par les nonrésidents de l'arrondissement CDN—NDG. Le tennis est généralement associé à une pratique libre, à laquelle s'ajoute la pratique structurée liée aux cours de tennis offerts par Tennis Montréal. Seuls les entraîneurs de cet organisme sont autorisés à donner des cours sur les terrains de l'arrondissement CDN—NDG. Ces enseignements sont variés et adaptés en fonction de la demande. Selon l'entente conclue avec la Ville, Tennis Montréal peut exploiter jusqu'à la moitié des terrains disponibles.

Le tableau 6-36 présente l'occupation en nombre de personnes des terrains de tennis gérés par l'arrondissement CDN—NDG depuis 2002. Dans les données relatives aux terrains du parc de Kent, il est important de prendre en considération que certains furent fermés au

fil des années en raison de leur mauvais état. Ainsi, à la suite du remplacement des surfaces en 2009, les données des prochaines années devraient refléter avec plus de précision l'achalandage régulier de ces installations.

Tableau 6-36 - Utilisation des plateaux sportifs 2002-2009 - Tennis

Année	Terrain	Utilisation libre	Utilisation par les écoles	Utilisation par Tennis Montréal	Fréquentations par terrain	Fréquentations totale
2002	Tennis Somerled*	3 116			3 116	13 648
	Tennis de Kent	10 532			10 532	
2003	Tennis Somerled	20 193			20 193	29 118
	Tennis de Kent	8 925			8 925	
2004	Tennis Somerled	25 395			25 395	35 550
	Tennis de Kent	10 155			10 155	
2005	Tennis Somerled	25 786	3 369		29 155	42 465
	Tennis de Kent	13 310			13 310	
2006	Tennis Somerled	21 769	2 551	2 579	26 899	38 989
	Tennis de Kent	10 325		1 765	12 090	
2007	Tennis Somerled	24 755	2 484	2 659	29 898	38 618
	Tennis de Kent	8 720			8 720	
2008	Tennis Somerled	26 164	1 646	3 343	31 153	36 736
	Tennis de Kent	5 583			5 583	
2009	Tennis Somerled	25 233	6 046		31 279	38 205
	Tennis de Kent*	5 545		1 381	6 926	

* Ouverture de terrains retardée pour réfection.

L'offre

On retrouve sur le territoire de l'arrondissement CDN—NDG 22 terrains appartenant à la Ville. Les terrains sont répartis de la façon suivante :

Quartier	Nombre de terrains	Surface
CDN	10 terrains	Surface dure
NDG	12 terrains	Surface dure

À ces terrains s'ajoutent également ceux du Tennis NDG, situés à proximité du Centre Le Manoir NDG, dont la Ville est propriétaire. Grâce à une entente conclue avec le Centre Communautaire Notre-Dame-de-Grâce Inc. l'offre de services et la gestion des terrains sont sous la responsabilité de ce club privé. On dénombre également quatre terrains en terre battue.

Dans le quartier de NDG, on retrouve des terrains de tennis au YMCA et dans deux autres clubs privés. Toutefois, ces terrains ne sont pas associés à l'arrondissement CDN—NDG ni à la Ville.

Stratégies d'interventions réalisées

Afin de répondre à la demande et d'offrir des services de qualité, l'arrondissement CDN—NDG a rénové les terrains qu'il gère au cours des dix dernières années. Les rénovations des terrains du Tennis de Kent furent complétées en 2009 et celles du Tennis Somerled, en 2002.

Entretien des terrains

L'entretien des terrains gérés par l'arrondissement CDN—NDG est assuré par la division des parcs et des

installations à la demande des employés de la DCSLDS. Ces terrains, constitués d'une surface dure, requièrent un entretien ponctuel. Ainsi, les principales interventions sont les suivantes :

- ◆ effectuer l'ouverture et la fermeture des terrains;
- ◆ ramasser les poubelles;
- ◆ ramasser les feuilles, les samares (« hélicoptères ») et autres détritiques;
- ◆ réparer les filets, au besoin;
- ◆ installer les filets et les toiles coupe-vent au début de la saison;
- ◆ retirer les filets et les toiles coupe-vent à la fin de la saison.

Le club privé assure l'entretien des terrains du Tennis Notre-Dame-de-Grâce.

Normes d'utilisation des terrains

Les terrains à surface dure servent abondamment durant les heures d'ouverture. La saison débute en mai et se termine en octobre. Les terrains ne sont pas praticables s'ils sont détrempés. De plus, dans les règlements d'utilisation des terrains de tennis émis par l'arrondissement CDN—NDG, les terrains ne peuvent pas être utilisés s'ils n'ont pas de filet.

En 2009, voici les tarifs exigés pour jouer sur les terrains de Kent et Somerled :

Tableau 6-37 - Tarifs 2009 pour l'utilisation des terrains de tennis

Tarification tennis de Kent et Somerled 2009	
Tarifs en vigueur à compter du 1 ^{er} janvier 2009 pour les détenteurs de la carte Accès Montréal	
A) Avant 17 h	
Adultes	7,00 \$ de l'heure, par terrain
Jeunes (0 à 17 ans)	2,75 \$ de l'heure, par terrain
Aînés (55 ans et plus)	4,50 \$ de l'heure, par terrain
Carnet rabais	37 \$ pour 6 heures
B) Après 17 h	
Tous les groupes d'âge	7,00 \$ de l'heure, par terrain
Carnet rabais	37 \$ pour 6 heures
Tarifs en vigueur à compter du 1 ^{er} janvier 2009 pour les non-détenteurs de la carte Accès Montréal	
Pour tous, en tout temps	8,50 \$ de l'heure, par terrain

Facteurs d'évaluation des terrains

L'évaluation des terrains est assurée par les employés de l'installation en question et réalisée à chaque début et fin de quart de travail. Ils se réfèrent à une fiche de vérification et exposent les problèmes, s'il y a lieu, à la DCSLDS, ainsi qu'à la division des parcs et des installations. Par la suite, ces organisations coordonnent les interventions et en assurent le suivi. Les surveillants doivent vérifier : l'état de tous les filets et des terrains, la propreté et l'état général des toilettes, la composition de la trousse de premiers soins, l'état du coffre-fort, de la cabine (guérite) et rapporter tout autre bris d'équipement.

Il est à noter que la durée de vie des terrains à surface dure est évaluée approximativement à dix ans.

Principaux constats et recommandations

En fonction des éléments présentés précédemment, des orientations de la DCSLDS et de la conjoncture dans laquelle elle agit, voici les principaux constats et recommandations concernant les terrains de tennis de l'arrondissement CDN—NDG :

Quantité

En termes de quantité, afin de définir le niveau de desserte vers lequel l'arrondissement CDN—NDG devrait tendre pour la pratique du tennis, nous avons comparé le ratio pondéré (population par terrain de tennis) de l'arrondissement CDN—NDG et de ses quartiers à l'indicateur témoin. Les tableaux 6-38 et 6-39 présentent les résultats obtenus.

Tableau 6-38 - Indicateur témoin pour l'ensemble des terrains de tennis municipaux

Indicateur - Tennis				
Installation	Population	Nombre de terrains	Ratio population par terrain	Ratio pondéré population par terrain
CDN	99 224	10	9 922	4 465
NDG	65 017	12	5 418	2 438
Total CDN—NDG	164 241	22	7 466	3 359
Ville ¹	1 456 452	395	3 687	20 229
Indicateur autres grandes villes	1 251 191	391	3 200	18 957
Indicateur témoin²	2 707 643	786	3 445	19 621

1 Excluant l'arrondissement CDN—NDG

2 Ville et autres grandes villes (Sherbrooke, Longueuil, Québec et Gatineau)

Tableau 6-39 – Écart entre l'indicateur de l'arrondissement CDN—NDG et l'indicateur témoin

	Population totale		
	Écart pondéré en fonction de l'indicateur témoin	Adéquation de l'écart pondéré avec le nombre d'installations	Adéquation pondérée en fonction de l'indicateur témoin
CDN	-15 156	-151 555	-8
NDG	-17 182	-206 190	-11
ARR.	-16 261	-357 745	-18

Sur la base de la population totale, l'indicateur est de 19 621 usagers pour un terrain. En comparaison, l'arrondissement CDN—NDG et les quartiers de CDN et de NDG obtiennent respectivement des indicateurs de 3 359, 4 465 et 2 438 usagers pour un terrain.

Note : L'adéquation pondérée en fonction de l'indicateur témoin correspond au déficit d'installation. Ainsi, un nombre positif signifie que l'arrondissement CDN—NDG est en déficit d'installations par rapport à l'indicateur témoin. Un nombre négatif signifie donc que l'arrondissement CDN—NDG possède un surplus d'installations par rapport à cet indicateur.

À la lumière des chiffres précédents, nous constatons que l'arrondissement CDN—NDG, sans compter les terrains privés, a une bonne longueur d'avance par rapport à l'indicateur témoin. Ces installations étant considérées comme des infrastructures de quartier, nous notons qu'elles sont également bien situées dans leur quartier respectif.

L'ensemble des terrains est éclairé et en bon état et permet une utilisation optimale. La tarification en vigueur permet d'assurer la présence d'un surveillant pendant toutes les heures d'ouverture en pleine saison.

Qualité

Comme nous l'avons vu précédemment, les deux parcs de tennis ont été entièrement rénovés au cours des 8 dernières années.

Au parc Somerled, rénové en 2002, des fissures ont été remarquées sur le court no. 12 et un nettoyage en profondeur des surfaces est requis. Ces travaux seront réalisés avant le début de la saison 2010. La présence d'érables matures causes quelques difficultés lors de la période de floraison alors que les samares (« hélicoptères ») rendent la surface glissante.

Au parc de Kent, entièrement rénové 2009, l'arrondissement CDN—NDG doit procéder au réaménagement de la seule toilette, qui est située dans la Maison des jeunes. Celle-ci n'est pas accessible et vue la distance physique qui la sépare de la guérite des employés, il est difficile d'y assurer une surveillance adéquate.

Constat

Les deux parcs de tennis sont dans un excellent état et le défi consiste à maintenir la qualité de ces installations.

Recommandation 6-21

Mettre en œuvre une procédure d'évaluation systématique des terrains de tennis par la division des parcs et des installations au début de la saison (mois de mai), de même qu'un programme d'entretien régulier afin que les terrains soient maintenus à un niveau qui satisfasse les usagers (voir tableau 6-40).

Recommandations 6-22

Mettre en place un programme d'entretien détaillé et octroyer un budget récurrent à la division des parcs et des installations de même qu'à la division des actifs immobiliers afin de maintenir les terrains de tennis et leurs équipements à un niveau de qualité supérieure (voir tableau 6-40).

Recommandation 6-23

Émonder fréquemment les érables situés à proximité des terrains de tennis de manière à limiter le nombre de samares (« hélicoptères ») qui tombent sur les terrains (voir tableau 6-40).

Recommandation 6-24

Réaménager les toilettes du parc de Kent afin qu'elles soient accessibles pour tous et sécuritaires (voir tableau 6-40).

Recommandation 6-25

Demander une preuve de résidence aux usagers des terrains de tennis et établir un tarif supplémentaire pour les non-résidents de Montréal afin de préserver la qualité des terrains et l'accessibilité pour les résidents de Montréal (voir tableau 6-40).

Le tableau 6-40 présente plus concrètement les caractéristiques liées aux terrains de tennis ainsi que les recommandations proposées.

Tableau 6-40 - Portrait des terrains de tennis

de Kent	Résultat final				
Recommandation 6-24	Nombre terrains	Type de surface		Caractéristiques	
		Terre battue	Dure	Clôturé	Éclairé
Effectuer un réaménagement des toilettes afin qu'elles soient accessibles pour tous et sécuritaires.	10		X	X	X

Commentaires

Nombre de terrains suffisant. Terrains refaits en 2009.

Somerled	Résultat final				
Recommandation	Nombre terrains	Type de surface		Caractéristiques	
		Terre battue	Dure	Clôturé	Éclairé
	12		X	X	X

Commentaires

Nombre de terrains suffisant. Entretien régulier (lavage et réparation des fissures) assuré.
Terrains refaits en 2002 et réparé en 2010.

Ensemble des terrains**Résultat final****Recommandation 6-21; 6-22; 6-23; 6-25**

Mettre en œuvre une procédure d'évaluation systématique des terrains de tennis par la division des parcs et installations au début de la saison (mois de mai), de même qu'un programme d'entretien régulier afin que les terrains soient maintenus à un niveau qui satisfasse les usagers.

Mettre en place un programme d'entretien détaillé et octroyer un budget récurrent à la division des parcs et installations de même qu'à la division des actifs immobiliers afin de maintenir les terrains de tennis et leurs équipements à un niveau de qualité supérieure.

Émonder fréquemment les érables situés à proximité des terrains de tennis de manière à limiter le nombre de samaras (« hélicoptères ») qui tombent sur les terrains.

Demander une preuve de résidence aux usagers des terrains de tennis et appliquer un tarif supplémentaire pour les non-résidents de Montréal afin de préserver la qualité des terrains et l'accessibilité pour les résidents de Montréal.

6.3.5. Les terrains de basket-ball et de netball**La demande**

Le basket-ball est un sport fort populaire dans l'arrondissement CDN—NDG. Tous les gymnases des centres sportifs du secteur sont équipés de paniers de basket-ball et réservent des périodes exclusivement consacrées à la pratique de ce sport. Les citoyens qui désirent pratiquer ce sport à l'extérieur n'ont qu'à se procurer un ballon et à se présenter sur un terrain de basket-ball spécialement aménagé. Tous les terrains existants sont utilisés à des fins de pratique libre. À ce jour, aucune demande officielle (soutenue par un OBNL de l'arrondissement CDN—NDG, une pétition ou autre) n'a été adressée à l'arrondissement CDN—NDG en faveur de l'augmentation du nombre de terrains extérieurs ou de la réparation de ceux déjà aménagés. Par

contre, trois demandes de citoyens ont été déposées à la DCSLDS pour l'aménagement d'au moins un terrain dans le quartier de NDG.

L'offre

Dans le quartier de CDN, cinq terrains extérieurs sont actuellement dédiés à la pratique du basket-ball et un terrain pour le netball. Cinq d'entre eux sont situés dans des parcs, alors qu'un seul se trouve dans une cour d'école. Le quartier de NDG ne compte aucun terrain, à l'exception d'un poteau muni de trois paniers installé dans un parc. À noter qu'un terrain de basket-ball du parc Benny, le seul du quartier de NDG, a été converti en parc de planche à roulettes en 2001.

Tableau 6-41 : Plateaux sportifs utilisés en 2009 – Basket-ball/Netball

Installation	Quartier	Nombre de terrains	Nombre de paniers	Éclairage	Nombre de côtés clôturés	Groupe		Principaux utilisateurs
						Pratique libre	Ligue organisée	
Cour de l'école Coronation (entente avec la Ville)	CDN	1	2	non	4 (cour d'école)	X		Jeunes fréquentant l'école pendant le jour, membres de la communauté philippine le soir, jeunes fréquentant le club de vacances du CSCDN l'été et autres jeunes du secteur
Parc de Kent	CDN	1 basket-ball	4	oui	3	X		Jeunes fréquentant la Maison des jeunes CDN Membres de l'Association de netball. Région 2
		1 netball	2	oui	3	X		
Parc de la Savane	CDN	1	2	oui	3	X		Jeunes du secteur Mountain Sights
Parc Georges-Saint-Pierre	NDG		3 (sur le même poteau)	oui		X		Jeunes du secteur et étudiants de l'École des métiers des Faubourgs-de-Montréal – Annexe Pavillon Saint-Raymond
Parc Mackenzie-King	CDN	1	2	oui	4	X		Membres des communautés philippine et noire
Parc Maurice-Cullen	CDN	1	3	oui		X		Résidents du secteur

Cour de l'école Coronation

En raison de la construction du Centre sportif Côte-des-Neiges, une entente a été conclue entre la Ville et la Commission des écoles protestantes du grand Montréal (CEPGM), devenue la Commission scolaire EnglishMontreal (CSEM). Cette entente a permis à la Ville d'acquérir le terrain adjacent à l'école Coronation qui

appartenait à la CEPGM pour la construction du Centre. Toujours en vigueur aujourd'hui, elle stipule que tout ce qui concerne l'entretien du terrain de basket-ball situé dans la cour de l'école Coronation est de la responsabilité de la Ville. La CSEM se réserve l'usage exclusif du terrain de basket-ball durant les jours d'école, soit de 7 h à 18 h. La Ville a donc accès au terrain le soir après 18 h, la fin de semaine et pendant la période estivale.

Des travaux majeurs ont été réalisés en 2008, la Ville a acquitté les frais de réparation du terrain de basket-ball.

Parc de Kent

À l'occasion du réaménagement des installations sportives du parc de Kent qui s'est déroulé en 2009, le terrain de basket-ball a été rénové et un terrain de netball y a été ajouté. Les deux terrains éclairés sont clôturés sur trois côtés. Les usagers de la Maison de Jeunes de la Côte-des-Neiges située dans le parc sont les principaux utilisateurs du terrain de basket-ball, tandis que le terrain de netball est surtout utilisé par les membres de l'Association de netball Région 2. C'est d'ailleurs cette association qui avait déposé une demande d'intégration d'un terrain de netball dans le plan de réaménagement du parc. Une petite estrade a également été installée devant le terrain de basket-ball.

Parc de la Savane

Le terrain du parc de la Savane est surtout fréquenté par les jeunes du secteur Mountain Sights. Doté de deux paniers, il est éclairé et clôturé sur trois côtés.

Parc Georges-Saint-Pierre

La seule installation de basket-ball du quartier de NDG est située dans ce parc. Il n'y a pas de terrain, mais la zone de jeu est éclairée et dotée d'un poteau muni de trois paniers a été installé. Ce sont surtout les jeunes du secteur qui y jouent, mais aussi les étudiants de l'Annexe Pavillon Saint-Raymond de l'École des métiers du Faubourgs-de-Montréal.

Outre les terrains déjà en place, un panier de basket-ball a été retiré il y a quelques années du parc Coffee (situé dans le quartier de NDG) à la suite de plaintes de citoyens. Les joueurs s'exerçaient tard le soir et le bruit incommodait les résidents du secteur.

Parc Mackenzie-King

Le périmètre de ce terrain est doté d'une clôture munie d'ouvertures sur les deux côtés les plus longs. Le terrain est équipé de deux paniers. Il est difficile d'y jouer le soir, puisque le terrain n'est pas directement éclairé (des lampadaires projettent de la lumière uniquement sur un sentier en bordure du terrain). Il est principalement utilisé par les jeunes du secteur.

Parc Maurice-Cullen

Le terrain du parc Maurice-Cullen n'est pas clôturé, mais est éclairé et possède trois paniers. Selon les observations de la DCSLDS, il serait peu fréquenté.

Stratégies d'interventions réalisées

Depuis la création de la Direction des actifs immobiliers de l'arrondissement CDN—NDG en 2005, quatre terrains de basket-ball/netball ont été réaménagés. Le terrain de basket-ball de l'école Coronation a été refait à neuf en 2008, celui du parc Mackenzie-King a été rénové la même année et les travaux du parc de Kent, comprenant la rénovation du terrain de basket-ball et la création d'un terrain de netball, ont été terminés en 2009.

Tableau 6-42 - Travaux réalisés et sommes investies par l'arrondissement CDN—NDG sur les terrains de basket-ball depuis 2005

Terrain	Date des dernières rénovations	Travaux réalisés	Sommes investies
École Coronation	2008	Réparation du terrain (surfaçage, lignage, relocalisation dans la cour d'école, nouveaux poteaux et paniers).	16 860,15 \$
Parc Mackenzie-King	2008	Réparation du terrain	5 395,43 \$
Parc de Kent	2008-2009	Réfection des installations sportives	1 405 361,48 \$
Investissements totaux		Aménagement global du parc	22 255,58 \$ (excluant le parc de Kent)

Entretien des terrains

L'entretien des terrains de basket-ball est assuré par la division des parcs et des installations sous la responsabilité de la Direction des travaux publics. Cela consiste à remplacer les filets et à réparer les paniers à la demande des groupes partenaires ou de tout employé de la Ville amené à constater un besoin de nettoyage ou un bris quelconque.

Normes d'utilisation des terrains

Les terrains extérieurs de basket-ball servent majoritairement de mai à novembre.

À l'occasion d'événements spéciaux ou de tournois, l'arrondissement CDN—NDG émet des permis d'utilisation exclusive des terrains de basket-ball. Par contre, durant le reste de la saison, les joueurs accèdent librement à tous les terrains extérieurs de l'arrondissement CDN—NDG.

En matière de surveillance des terrains, la DCSLDS a la chance de pouvoir compter sur ses partenaires pour lui rapporter les anomalies ou les bris survenant sur les terrains de basket-ball. Au parc de Kent, les responsables de la Maison de Jeunes de Côte-des-Neiges exercent une surveillance informelle, tout comme les responsables du Centre communautaire Mountain Sights pour le parc de la Savane et ceux du Centre communautaire de Saint-Raymond pour le parc Georges-Saint-Pierre. Le terrain situé dans la cour de l'école Coronation, est animée durant l'été par Prévention NDG qui y organise une foule d'activités.

Facteurs d'évaluation des terrains

La division des parcs et des inspections est responsable d'évaluer sommairement l'état des terrains, au début et à la fin de la saison, et d'assurer la réparation des installations à la suite d'un bris ou d'un endommagement.

Principaux constats et recommandations

En fonction des éléments présentés précédemment, des orientations de la DCSLDS, de son expertise ainsi que de la conjoncture dans laquelle elle agit, voici les principaux constats concernant les terrains de basket-ball de l'arrondissement CDN—NDG :

Quantité

En termes de quantité, afin de définir le niveau de desserte vers lequel l'arrondissement CDN—NDG devrait tendre pour la pratique du basket-ball extérieur, nous avons comparé le ratio pondéré (population 5-19 par terrain de basket-ball) de l'arrondissement CDN—NDG et de ses quartiers à l'indicateur témoin. Les tableaux 6-43 et 6-44 présentent les résultats obtenus.

Tableau 6-43 - Indicateur témoin pour l'ensemble des terrains de basket-ball et de netball municipaux

Indicateur - Terrains de basket-ball et de netball				
Installation	Population 10-19 ans	Total	Ratio population 5-19 ans par terrain	Ratio pondéré population 5-19 ans par terrain
CDN	10 215	5	2 043	919
NDG	7 000		n/a	
Total CDN—NDG	17 215	5	3 443	1 549
Ville ¹	228 255	159	1 436	3 156
Indicateur autres grandes villes	203 045	287	707	2 960
Indicateur témoin²	431 300	310	1 391	3 062

1 Excluant l'arrondissement CDN—NDG

2 Ville et autres grandes villes (Sherbrooke, Longueuil, Québec et Gatineau)

Sur la base de la population 5-19 ans, l'indicateur est de 3 062 usagers pour un terrain. En comparaison, l'arrondissement CDN—NDG et le quartier de CDN obtiennent respectivement des indicateurs de 1 549 et 919 usagers.

Tableau 6-44 – Écart entre l'indicateur de l'arrondissement CDN—NDG et l'indicateur témoin

	Clientèle des 5-19 ans		
	Écart pondéré en fonction de l'indicateur témoin	Adéquation de l'écart pondéré avec le nombre d'installations	Adéquation pondérée en fonction de l'indicateur témoin
CDN	-2 143	-10 715	-3
NDG	-3 062		
ARR.	-1 513	-7 565	-2

Note : L'adéquation pondérée en fonction de l'indicateur témoin correspond au déficit d'installation. Ainsi, un nombre positif signifie que l'arrondissement CDN—NDG est en déficit d'installations par rapport à l'indicateur témoin. Un nombre négatif signifie donc que l'arrondissement CDN—NDG possède un surplus d'installations par rapport à cet indicateur.

À la lumière des chiffres précédents, nous constatons que l'arrondissement CDN—NDG disposerait d'un surplus global de 2 terrains et d'un surplus de 3 terrains dans le quartier de CDN. Il faut toutefois tenir compte qu'il s'agit d'une discipline fort appréciée des jeunes issus des communautés culturelles et du fait que la tranche d'âge 0 à 34 ans représente près de 50 % de la population de l'arrondissement CDN—NDG³².

Ces terrains et leur qualité jouent un rôle primordial pour rejoindre une clientèle qui peut hésiter à adhérer à des activités structurées et à leur offrir un endroit où ils peuvent développer un sentiment d'appartenance et de fierté à titre de résidents de l'arrondissement CDN—NDG. Ces lieux agissent également sur la capacité d'intégration de ces jeunes à leur société d'accueil.

L'ensemble des terrains est éclairé et en bon état et permet une utilisation optimale.

Constat

La desserte actuelle semble être suffisante, mais l'ajout d'un terrain de basket-ball dans le quartier de NDG pourrait être nécessaire.

Recommandation 6-26

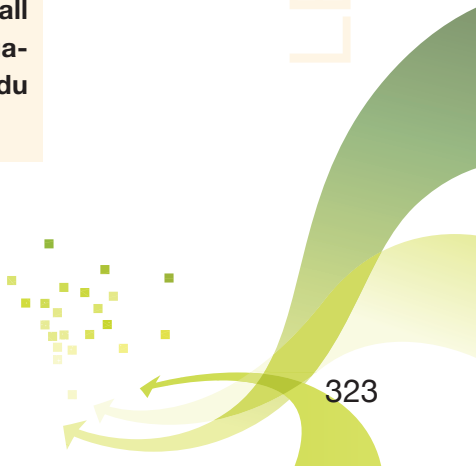
Évaluer le besoin d'un terrain de basket-ball extérieur pour le quartier de NDG et analyser sa faisabilité (budget nécessaire) dans le parc de la Confédération (voir tableau 6-45).

Qualité

Constat

De façon générale, les terrains de basket-ball ont besoin d'une mise à niveau pour assurer la qualité des installations, à l'exception des terrains du parc de Kent récemment réaménagés.

32 Statistique Canada, recensement 2006



Recommandation 6-27

Mettre en œuvre une procédure d'évaluation systématique des terrains de basket-ball et de netball par la division des parcs et des installations au début de la saison (mois de mai), de même qu'un programme d'entretien régulier afin que les terrains soient maintenus à un niveau qui satisfasse les usagers (voir tableau 6-45).

Recommandation 6-28

Mettre en place un programme d'entretien détaillé et octroyer un budget récurrent à la division des parcs et des installations de même qu'à la division des actifs immobiliers afin de maintenir les terrains de basket-ball et de netball et leurs équipements à un niveau de qualité supérieure (voir tableau 6-45).

Accessibilité

En raison de la forte représentation des jeunes d'origines diverses dans l'arrondissement CDN—NDG et de la proportion des ménages vivant sous le seuil du faible revenu dans les zones de défavorisation reconnues de l'arrondissement CDN—NDG, les terrains de basket-ball extérieurs sont des outils essentiels de développement social, mais peuvent aussi devenir des lieux à risque dans certaines conditions.

L'arrondissement CDN—NDG, à l'aide de son programme de développement social, s'assure que ces lieux soient visités par des travailleurs de milieu ou de rue ou encore par des agents de prévention de manière à créer un lien de confiance avec ces jeunes et, également, éviter que certains groupes culturels s'approprient des terrains de basket-ball, causant ainsi des conflits entre les jeunes.

Recommandation 6-29

Maintenir le budget alloué pour la surveillance et l'animation des terrains de basket-ball et de netball et assurer le soutien nécessaire aux partenaires qui jouent un rôle essentiel pour préserver l'accessibilité à ces installations de même qu'une pratique paisible et sécuritaire (voir tableau 6-45).

Recommandation 6-30

S'assurer que les terrains de basket-ball et de netball sont éclairés et dégagés (s'assurer que les buissons ou arbres ne cachent pas les terrains). Une visite technique de la division des parcs et des installations seraient donc souhaitable au moins trois fois par saison pour vérifier l'état de l'équipement et la sécurité générale des lieux (voir tableau 6-45).

Le tableau 6-45 présente plus concrètement le plan de réaménagement des terrains qui pourrait résulter de la mise en œuvre de ces recommandations.

Tableau 6-45 - Portrait des terrains de basket-ball et de netball après réaménagement

Note: Nous avons utilisé une police rouge afin de mettre en évidence les réaménagements à apporter.

Cour d'école Coronation	Résultat final après réaménagement				
Recommandation	Type de terrain		Caractéristiques		
	Basket-ball	Netball	Nombre de paniers	Éclairé	Nombre de clôtures
Maintenir le terrain en place. hockey (été) et hockey sur glace (hiver).	X		2	X	4

Commentaire

Entente de 1995 avec la commission scolaire.

Réfection du terrain en 2008 : surfaçage, lignage, relocalisation dans la cour d'école, nouveaux poteaux et paniers.

de Kent	Résultat final après réaménagement				
Recommandation	Type de terrain		Caractéristiques		
	Basket-ball	Netball	Nombre de paniers	Éclairé	Nombre de clôtures
Maintenir les terrains en place.	X		4	X	3
		X	2	X	3

Commentaire

Réfection des installations sportives en 2009.

de la Confédération	Résultat final après réaménagement				
Recommandation 6-26	Type de terrain		Caractéristiques		
	Basket-ball	Netball	Nombre de paniers	Éclairé	Nombre de clôtures
Transformer le terrain de baseball en court de basket-ball, patinoire de roller hockey (été) et hockey sur glace (hiver).	X		4	X	4



de la Savane	Résultat final après réaménagement				
Recommandation	Type de terrain		Caractéristiques		
	Basket-ball	Netball	Nombre de paniers	Éclairé	Nombre de clôtures
Maintenir le terrain en place.	X		2	X	3

Georges-Saint-Pierre	Résultat final après réaménagement				
Recommandation	Type de terrain		Caractéristiques		
	Basket-ball	Netball	Nombre de paniers	Éclairé	Nombre de clôtures
Rénover les installations.	X		3	X	

Commentaire

Il ne s'agit pas d'un terrain de basket-ball, mais d'un poteau avec 3 paniers.
Installation inadéquate.

Mackenzie-King	Résultat final après réaménagement				
Recommandation	Type de terrain		Caractéristiques		
	Basket-ball	Netball	Nombre de paniers	Éclairé	Nombre de clôtures
Maintenir le terrain en place. Ajouter de l'éclairage pour la sécurité des joueurs.	X		2	X	4

Commentaire

Réparation du terrain en 2008.

Maurice-Cullen	Résultat final après réaménagement				
Recommandation	Type de terrain		Caractéristiques		
	Basket-ball	Netball	Nombre de paniers	Éclairé	Nombre de clôtures
Maintenir le terrain en place.	X		3	X	

Ensemble des terrains**Résultat final après réaménagement****Recommandation 6-27; 6-28; 6-29; 6-30**

Mettre en œuvre une procédure d'évaluation systématique des terrains de basket-ball et de netball par la division des parcs et installations au début de la saison (mois de mai), de même qu'un programme d'entretien régulier afin que les terrains soient maintenus à un niveau qui satisfasse les usagers.

Mettre en place un programme d'entretien détaillé et octroyer un budget récurrent à la division des parcs et des installations de même qu'à la division des actifs immobiliers afin de maintenir les terrains de basket-ball et de netball et leurs équipements à un niveau de qualité supérieure.

Maintenir le budget alloué pour la surveillance et l'animation des terrains de basket-ball et de netball et assurer le soutien nécessaire aux partenaires qui jouent un rôle essentiel pour préserver l'accessibilité à ses installations de même qu'une pratique paisible et sécuritaire.

S'assurer que les terrains de basket-ball et de netball soient éclairés et dégagés (s'assurer que les buissons ou arbres ne cachent pas les terrains). Une visite technique de la division des parcs et installations seraient donc souhaitable au minimum trois fois par saison pour vérifier l'état de l'équipement et la sécurité générale des lieux.

6.3.6. Le parc de planche à roulettes**La demande**

La clientèle du parc de planche à roulettes est principalement composée d'adolescents ou de jeunes adultes. La demande est difficile à analyser puisque les utilisateurs ne respectent pas nécessairement les heures d'ouverture du parc et fréquentent l'installation de manière spontanée. Populaire lors de son ouverture, le parc de planche à roulettes a vu sa fréquentation chuter jusqu'en 2006. On note toutefois une hausse de la fréquentation depuis qui se stabilise à près de 6000 utilisateurs..

Tableau 6-46 - Nombre d'utilisateurs du parc de planche à roulettes Benny de 2004 à 2009

Année	Nombre d'utilisateurs
2004	9 831
2005	5 988
2006	3 855
2007	5 725
2008	5 218
2009	6 104

L'offre

Situé dans le parc Benny, le « skatepark » est le seul parc de planche à roulettes de l'arrondissement CDN—NDG. Il est composé d'une douzaine de modules différents adaptés à la pratique de la planche à roulettes, du vélo (de style « BMX ») et du patin à roues alignées. On y trouve une toilette chimique, deux estrades et une table de pique-nique. Avec deux lampadaires, le parc peut être utilisé en soirée.

Le parc est surveillé par des employés de l'arrondissement CDN—NDG (surveillants d'installation). Il est à noter qu'il s'agit du seul parc de planche à roulettes avec surveillance de la Ville.

Stratégies d'interventions réalisées

Aucune rénovation majeure n'a été réalisée depuis l'aménagement du parc. Par contre, en 2008, la cabane qui servait à l'entreposage d'équipement sportif a été convertie en guérite pour les employés. Ces derniers y conservent les casques et autres équipements, notamment la trousse de premiers soins. Il est relié au réseau électrique, et il est doté d'une ligne téléphonique et d'un réfrigérateur.

Entretien des terrains

La division des parcs et des installations effectue une inspection à chaque début de saison afin de s'assurer que tous les modules sont sécuritaires. Ses employés effectuent les réparations, au besoin, et procèdent à un grand nettoyage de la surface. Durant la saison, les surveillants d'installation assurent l'entretien général du parc de planche à roulettes.

Normes d'utilisation des terrains

L'installation sert abondamment pendant les heures d'ouverture. Par contre, pour des raisons de sécurité, le parc est fermé lorsqu'il pleut. Le port du casque est obligatoire afin d'optimiser la sécurité des utilisateurs.

Facteurs d'évaluation des terrains

Les surveillants d'installation procèdent à une vérification au début et à la fin de leur quart de travail. Ces derniers s'assurent que tous les modules sont sécuritaires, que la trousse de premiers soins est complète, que l'éclairage fonctionne et que les toilettes chimiques sont propres. Ils procèdent également à un nettoyage général (balayage, enlèvement des déchets, etc.) pour garantir que l'installation est praticable et sécuritaire.

Principaux constats et recommandations

En fonction des éléments présentés précédemment, des orientations de la DCSLDS et de la conjoncture dans laquelle elle agit, voici les principaux constats concernant le parc de planches à roulettes de l'arrondissement CDN—NDG :

Le parc de planches à roulettes semblerait répondre aux besoins du quartier de NDG. Les modules en place sont en bon état bien que nous notions une forte présence de graffitis sur ceux-ci. Par contre, ces graffitis peuvent être considérés comme des éléments faisant partie de la culture qui attire cette clientèle. Notons que la clientèle qui fréquente le parc est souvent attirée par les sports dits extrêmes ou encore les activités moins structurées ou traditionnelles.

Il est difficile de surveiller et d'encadrer les utilisateurs du parc de planche à roulettes. Plusieurs refusent de porter un casque, malgré l'insistance des surveillants. À cet égard, plusieurs appels ont d'ailleurs été logés au poste de quartier 11 et au 911 en raison de l'agressivité de certains usagers envers les employés.

L'accessibilité en dehors des heures d'ouverture est également difficile à contrôler. Par exemple, l'arrondissement CDN—NDG a pris la décision de ne plus verrouiller les portes pendant la nuit en raison du vandalisme répété (trous dans la clôture, portes décadénassées, etc.).

Nous remarquons que les planchistes ont perdu de l'intérêt pour les parcs de type modulaire et que la nouvelle tendance est orientée vers des structures faites de béton dont l'agencement ressemble davantage à des obstacles naturels (par exemple, des éléments de mobiliers urbains de style « skate plaza »).

Enfin, depuis plusieurs années, des organismes travaillant auprès des jeunes de CDN demandent la construction d'un parc de planche à roulettes dans ce quartier (plus précisément les membres de la Table jeunesse CDN).

Il nous paraît également important de souligner le soutien financier accordé par la Ville pour l'ouverture et l'exploitation du Taz qui bénéficie d'une masse critique de clients qui lui permet de mieux répondre aux besoins évolutifs de sa clientèle, et ce, douze mois par année.

Constat

L'arrondissement CDN—NDG ne dispose pas de parc de planche à roulettes dans le quartier de CDN et on note un manque de variété dans la disposition des modules dans le parc de NDG.

Recommandation 6-31

Analyser la possibilité d'acquérir des modules de parc de planche à roulettes amovibles (budget nécessaire et repérage d'endroits appropriés) afin d'aménager des installations mobiles pour pouvoir les déplacer d'une année à l'autre (voir tableau 6-47).

Constat

Le parc de planche à roulettes est dans un bon état général. Le défi consiste à maintenir la qualité de cette installation et assurer une pratique sécuritaire.

Recommandation 6-32

Mettre en œuvre une procédure d'évaluation systématique du parc de planche à roulettes par la division des parcs et des installations au début de la saison (mois de mai), de même qu'un programme d'entretien régulier afin que le parc de planche à roulettes soit maintenu à un niveau qui satisfasse les usagers (voir tableau 6-47).

Recommandation 6-33

Mettre en place un programme d'entretien détaillé et octroyer un budget récurrent à la division des parcs et des installations de même qu'à la division des actifs immobiliers afin de maintenir le parc de planche à roulettes et leurs équipements à un niveau de qualité supérieure (voir tableau 6-47). Notamment, changer régulièrement la configuration des modules et tailler souvent les arbustes ou envisager la possibilité de les transplanter ailleurs afin d'offrir une meilleure visibilité de nuit pour les policiers.

Recommandation 6-34

Analyser différentes options (activités dirigées, murale, etc.) et prendre des mesures pour contrôler la multiplication des graffitis et ainsi instaurer un climat propice à la culture de la planche à roulettes (tableau 6-47).

Le tableau 6-47 présente plus concrètement les caractéristiques liées au parc de planche à roulettes ainsi que les recommandations proposées.

Tableau 6-47 - Portrait du parc de planche à roulettes

Parc de planche à roulettes Benny		Résultat final			
Recommandation 6-31	Nombre de modules	Type de surface		Caractéristiques	
		Asphalte	Bois	Clôturé	Éclairé
Analyser la possibilité d'acquérir des modules de parc de planche à roulettes amovibles (budget nécessaire et recherche d'endroits appropriés) afin d'aménager des espaces mobiles d'une année à l'autre.	12	X	X	X	X

Commentaire

Demande du quartier de NDG satisfaite.

Recommandation 6-32; 6-33; 6-34

Mettre en œuvre une procédure d'évaluation systématique du parc de planche à roulettes par la division des parcs et des installations au début de la saison (mois de mai), de même qu'un programme d'entretien régulier afin que le parc de planche à roulettes soit maintenu à un niveau qui satisfasse les usagers.

Mettre en place un programme d'entretien détaillé et octroyer un budget récurrent à la division des parcs et des installations de même qu'à la division des actifs immobiliers afin de maintenir le parc de planche à roulettes et leurs équipements à un niveau de qualité supérieure. Notamment, changer régulièrement la configuration des modules et tailler souvent les arbustes ou envisager la possibilité de les transplanter ailleurs afin d'offrir une meilleure visibilité de nuit pour les policiers.

Analyser différentes options (activités dirigées, murale, etc.) et prendre des mesures pour contrôler la multiplication des graffitis et ainsi instaurer un climat propice à la culture de la planche à roulettes.

6.3.7. Les pistes d'athlétisme

La demande

La demande est difficile à analyser puisque les pistes d'athlétisme sont accessibles en tout temps (sauf lorsqu'il y a de grandes accumulations de neige). Elles sont quotidiennement utilisées par des citoyens qui y pratiquent la marche, le jogging et la course. L'arrondissement CDN—NDG reçoit également plusieurs demandes d'utilisation de la part d'écoles pour la tenue d'olympiades au parc de Kent. La pratique de l'athlétisme semble avoir subi un certain déclin au cours des années 80 et 90. Par contre, on remarque une recrudescence dans la pratique de cette discipline.

L'offre

On compte 2 pistes d'athlétisme dans l'arrondissement CDN—NDG : une au parc de Kent (quartier de CDN) et une au parc de la Confédération (quartier de NDG). La piste au parc de Kent est aménagée avec plusieurs couloirs avec un revêtement en caoutchouc, tandis que celle du parc de la Confédération est constituée d'un sentier de gravelle autour du terrain de soccer. Le parc de Kent est également muni d'espaces aménagés pour la pratique de diverses disciplines liées à l'athlétisme. Notons également que les gradins et vestiaires pourraient permettre la tenue d'événements sportifs d'envergure.

Stratégies d'interventions réalisées

Aucune rénovation majeure n'a été réalisée sur la piste depuis l'aménagement des parcs.

Entretien des terrains

Un entretien minimal est assuré au besoin par la division des parcs et des installations sur les pistes d'athlétisme.

Normes d'utilisation

Les pistes d'athlétisme sont utilisées uniquement pour de la pratique libre. Aucune réservation n'est allouée ni aucun permis n'est accordé en raison de la dégradation de la surface.

Facteurs d'évaluation des terrains

Les surveillants d'installation au parc de Kent ont entre autres comme tâche de rapporter toute anomalie survenant sur la piste d'athlétisme à leur supérieur.

Principaux constats et recommandations

En fonction des éléments présentés précédemment, des orientations de la DCSLDS et de la conjoncture dans laquelle elle agit, voici les principaux constats concernant les pistes d'athlétisme de l'arrondissement CDN—NDG :

Le nombre de piste d'athlétisme (une par quartier) semble répondre aux besoins de la population de l'arrondissement CDN—NDG. Par contre, leur piètre état ne permet pas une utilisation optimale des installations.



Constat

Les pistes d'athlétisme sont en mauvais état

Recommandation 6-35

Remplacer ou réparer, selon l'avis d'experts, la surface de caoutchouc de la piste d'athlétisme au parc de Kent (voir tableau 6-48).

Recommandation 6-36

Mettre en œuvre une procédure d'évaluation systématique des pistes d'athlétisme par la division des parcs et des installations au début de la saison (mois de mai), de même qu'un programme d'entretien régulier afin que les pistes soient maintenues à un niveau qui satisfasse les usagers (voir tableau 6-48). S'assurer entre autres que la piste de gravelle du parc de la Confédération soit régulièrement nivelée et sécuritaire.

Recommandation 6-37

Mettre en place un programme d'entretien détaillé et octroyer un budget récurrent à la division des parcs et des installations de même qu'à la division des actifs immobiliers afin de maintenir les pistes d'athlétisme et leurs équipements à un niveau de qualité supérieure (voir tableau 6-48).

Constat

L'éclairage déficient au parc de la Confédération ne permet pas une pratique de la course sur la piste d'athlétisme lorsqu'il fait noir.

Recommandation 6-38

Dans le cadre d'un réaménagement du terrain de soccer au parc de la Confédération, **évaluer** les possibilités de remise en état de la piste d'athlétisme et prévoir y aménager un système d'éclairage pour permettre son utilisation le soir (voir tableau 6-48).

Le tableau 6-48 présente plus concrètement le plan de réaménagement des terrains qui pourrait résulter de la mise en œuvre de ces recommandations.

Tableau 6-48 - Portrait des pistes d'athlétisme après réaménagement

Note: Nous avons utilisé une police rouge afin de mettre en évidence les réaménagements à apporter.

de Kent	Résultat final après réaménagement				
Recommandation 6-35	Nombre de piste	Type de surface		Caractéristiques	
		Caoutchouc	Gravelle	Clôturé	Éclairé
Remplacer la surface de caoutchouc sur la piste d'athlétisme.	1	X		X	X

Commentaire

Adjacent à la piste se trouvent des espaces aménagés pour la pratique de diverses disciplines liées à l'athlétisme, des gradins et des vestiaires.

de la Confédération	Résultat final après réaménagement				
Recommandation 6-38	Nombre de piste	Type de surface		Caractéristiques	
		Caoutchouc	Gravelle	Clôturé	Éclairé
Dans le cadre d'un réaménagement du terrain de soccer au parc de la Confédération, évaluer les possibilités de rénovation de la piste d'athlétisme et y prévoir un éclairage permettant son utilisation le soir.	1		X	X	X

Ensemble des terrains	Résultat final après réaménagement
Recommandations 6-36; 6-37	

Mettre en œuvre une procédure d'évaluation systématique des pistes d'athlétisme par la division des parcs et des installations au début de la saison (mois de mai), de même qu'un programme d'entretien régulier afin que les pistes soient maintenues à un niveau qui satisfasse les usagers. S'assurer entre autres que la piste de gravelle du parc de la Confédération soit régulièrement nivelée et sécuritaire.

Mettre en place un programme d'entretien détaillé et octroyer un budget récurrent à la division des parcs et des installations de même qu'à la division des actifs immobiliers afin de maintenir les pistes d'athlétisme et les équipements à un standard de qualité supérieure.

